

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// LOIRE-ATLANTIQUE

PAYS DE LA LOIRE



**04** PORTRAITS  
**Prix Stars & Métiers  
en Loire-Atlantique :  
quatre entreprises d'exception**

**12** ACTUALITÉS  
**Lancement du concours  
Entrepreneures de talent**

**18** ACTUALITÉS  
**L'artisanat,  
force de la Métropole**

BERNARD STALTER

**UNE PRÉSENCE  
SUR LE TERRAIN  
INDISPENSABLE** P. 11



VOS FACTURES  
CLIENTS  
PAYÉES  
EN MOINS DE  
24H\*


**SUR CASH-IN-TIME.COM  
CÉDEZ VOS FACTURES CLIENTS  
ET RECEVEZ L'ARGENT EN MOINS DE 24H\*.**



Offre réservée aux professionnels.

\* Sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par Crédit Agricole Leasing & Factoring et de la conformité des factures. Limites et conditions générales de financement consultables sur cash-in-time.com ou auprès des Caisses régionales participantes.

Cash in Time est une marque de Crédit Agricole Leasing & Factoring, S.A. au capital de 195 257 220 € - Siège social : 12, place des États-Unis, 92120 Montrouge - 692 029 457 RCS Nanterre. Crédit Agricole Leasing & Factoring est un établissement de crédit spécialisé de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (Direction des Agréments, des Autorisations et de la Réglementation - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09) et agréé en qualité de société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))

02/2019 - F39100 - Edité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 954. Crédit photo : Getty Images. 

UN



NE MEURT JAMAIS.

-----  
EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,  
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE.  
DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS. [CONSIGNESDETRI.FR](http://CONSIGNESDETRI.FR)  
-----

**CITEO**

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio



**LA CMA PAYS DE LA LOIRE EST ENGAGÉE DEPUIS 2014 DANS LA DÉMARCHE DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ.** Cette approche traduit la volonté d'être au plus près des besoins des entreprises et des spécificités du territoire pour les accompagner sur les mutations économiques et technologiques de demain. La loi Pacte, adoptée au Parlement, va profondément modifier l'environnement des entreprises. Nous partageons l'objectif de simplifier certaines procédures, mais nous sommes attachés à défendre les spécificités des activités artisanales. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés dans l'appel à projets « Entreprendre dans les territoires ». Regroupés au sein d'un consortium CMA Pays de la Loire, CCIR, CAPDL et la Cress, nous avons été retenus avec le soutien financier de la région Pays de la Loire et de BPI France. Répondre aux nouveaux besoins des consommateurs, apporter de nouveaux services sur l'ensemble de la région, créer des nouvelles formes d'entreprise en milieu rural, redynamiser, maintenir l'activité : tels sont nos enjeux. Alors osez, nous pouvons vous accompagner ! Par l'opération Artisana'Tour qui se déroule dès ce mois d'avril dans les cinq départements, venez à la rencontre des élus et des collaborateurs de votre CMA, afin d'échanger sur vos attentes, vos souhaits, et plus largement de faire connaissance dans un cadre convivial. Plus que jamais, la CMA Pays de la Loire est à vos côtés.

**Joël Fourny**  
Président de la CMA  
Pays de la Loire

**Philippe Bely**  
Président de la  
Délégation Loire-Atlantique

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? [WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR](http://WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR)



## ACTUALITÉS ..... 04

Les lauréats du prix Stars & Métiers  
Artisanes44, à vos agendas!  
Les métiers de bouche recrutent  
Des ateliers pensés  
pour les professionnels  
L'artisanat, force de la Métropole  
Les artisans de Loire-Atlantique  
à la foire de Nantes  
La CMA vous accompagne  
Focus d'une semaine  
sur l'entreprise  
Rendez-vous immanquable

## PRATIQUE ..... 22

Assistant de dirigeant  
d'entreprise artisanale  
Le brevet de maîtrise :  
une double compétence

## EN PAYS DE LA LOIRE Actualités régionales

L'Urma-Cifam lance  
deux nouveaux CTM  
Atelier pâtisserie à  
l'Urma-Cifam  
de Saint-Nazaire

## REGARDS ..... 32

Métiers : couteliers  
et charcutiers-traiteurs  
Papier d'Arménie :  
laissez parler les petits papiers  
Marie Eloy, fondatrice de  
« Bouge ta Boîte »,  
réseau business féminin  
de recommandation

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Loire-Atlantique.

**Le Monde des artisans n°129 – mars/avril 2019** – Édition de la Loire-Atlantique – Président du comité de rédaction des pages locales: Philippe Bely – Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Loire-Atlantique – Éditeur délégué: Stéphane Schmitt – Rédaction: ATC, port.: 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com – Ont collaboré à ce numéro: Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénéon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson – Secrétariat de rédaction: Pixel6TM – Publicité: ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris – Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr – Photographies: Pixel6TM, crédits photos pages départementales: cma 44 – Promotion diffusion: Shirley Elter, Tél.: 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter – Conception éditoriale et graphique: TEMA | presse, Tél. 03 87 69 18 01 – Fabrication: Pixel6TM – Éditeur: Média et Artisanat SAS appartenant à 100% à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex 1. PDG et directeur de la publication: François Grandidier – N° commission paritaire: 0321 T 86957 – ISSN: 1271-3074 – Dépôt légal: à parution – Impression: Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes – 88000 Épinal.



# Les lauréats du prix STARS & MÉTIERS



Depuis plus de trente ans, le prix Stars & Métiers valorise l'excellence artisanale du territoire. Organisé par la Banque Populaire Grand Ouest et la chambre de métiers et de l'artisanat, en partenariat avec la Socama, il récompense les artisans pour leurs talents à se projeter, à se développer et à innover. Fin janvier, quatre entreprises d'exception recevaient ce prix. Gros plan sur ces artisans de Loire-Atlantique passionnés.

## GRAND PRIX EXPORTATEUR - SESOL

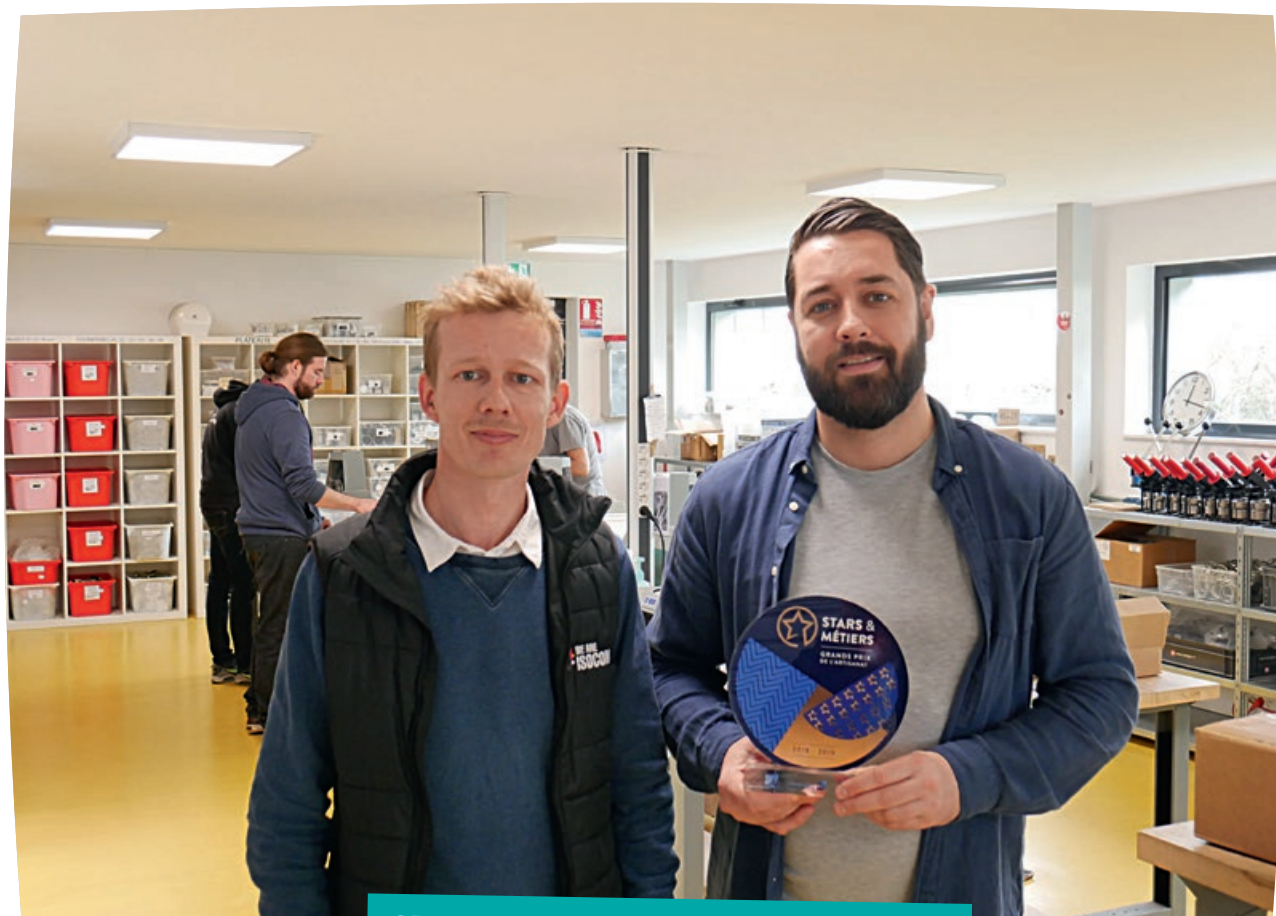


### Un savoir-faire et du cachet

C'est dans l'entreprise familiale, fondée par son arrière-grand-père en 1933 à Nantes, que Maxime Lepeltier découvre le métier méconnu de cirier, qui ne compte que quelques professionnels en France. Avant d'intégrer l'entreprise en 1999, et d'en reprendre les rênes en 2004, cet étudiant en IUT chimie biologie a développé son savoir-faire en créant des personnages en pâte à modeler, qu'il commercialisait grâce à une microentreprise. « C'était seulement un passe-temps, mais il est vrai que j'étais déjà dans le travail des couleurs et des matières », confie le jeune quadra. Dès son arrivée, Maxime Lepeltier développe le site Internet : « Tout ce que nous avons sur le catalogue a été traduit en cinq langues. » Un choix qui porte rapidement ses fruits. « Depuis une dizaine d'années, nous avons développé notre travail avec les alcools forts étrangers. » Gin anglais, vodka ukrainienne, rhum d'Amérique du Sud... Sesol réalise aujourd'hui 30 % de son chiffre d'affaires à l'export, et cela sans compter les vins français, très appréciés en Asie. Fort de ses compétences en chimie, il perfectionne également les produits de l'entreprise : « Mon père avait commencé à développer les cires découpables, que l'on

appose sur les goulots de bouteilles. J'en ai créé une nouvelle, intermédiaire, entre la traditionnelle et cette cire découpable. C'est aujourd'hui celle que l'on vend le plus. » En effet, la cire n'a pas uniquement un intérêt esthétique. Si de grandes maisons cirent leurs bouteilles, c'est que cette technique présente clairement un intérêt dans la conservation des vins : « En préservant le bouchon et en limitant le contact avec l'air, elle permet de conserver certains vins de garde pendant plus de 20 ans. » L'entreprise nantaise propose également ses services à des fromagers, des fleuristes et parfois au secteur du luxe. « Nous cherchons toujours à améliorer nos produits, en fonction des demandes particulières des clients, c'est à nous de nous adapter ! Le prix Stars & Métiers nous apporte d'abord le plaisir de partager cette reconnaissance avec nos clients et avec notre équipe. Ensuite, il pourra peut-être permettre de nous faire connaître auprès de nouveaux viticulteurs et acteurs de la filière viticole. »

**MAXIME LEPELTIER - SESOL** - ZI - rue du Lamineur  
CP 3107 - 44 806 Saint-Herblain Cedex - 02 40 92 17 57  
contact@sesolfrance.com - www.sesolfrance.com



## GRAND PRIX RESPONSABLE - ISOCOM

### Une success-story rock et écolo

Dès leur rencontre dans les années 2000, Matthieu Alliot et Antoine Heude, tous deux issus du milieu musical nantais, découvrent la fabrication de badges, dans une ambiance « bricole entre copains ». En 2009, le duo, qui partage les mêmes valeurs et l'envie de vivre de cette activité atypique, se lance plus sérieusement, grâce au statut d'autoentrepreneur.

Très vite, la SARL Isocom voit le jour et s'installe en 2011 dans le centre-ville de Nantes. L'équipe se développe en même temps que le catalogue: autocollants, tee-shirts, décapsuleurs, tote bag, stylos... Même si la fabrication de badges représente toujours 70 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. « Nous sommes très peu à le faire en France. » Une spécialisation qui permet une grande réactivité: « Nos produits peuvent être réalisés le jour même pour le lendemain. » Des produits made in France pour les trois quarts, ou européens: « Nous privilégions le travail avec des entreprises nantaises. » Ces valeurs leur permettent de limiter l'impact carbone des produits, respectant ainsi une démarche écologiste qui leur est chère.

Installés dans des locaux de plus de 600 m<sup>2</sup> depuis 2015, les deux chefs d'entreprise ont aussi à cœur d'améliorer les conditions de travail de leurs 14 salariés: des salaires attractifs et des possibilités d'évolution, mais aussi des temps de cohésion de groupe, autour d'un tournoi de baby-foot ou d'un potager partagé. « Dans ces moments-là, tout le monde est sur un pied d'égalité, il n'y a pas de patron

ou de salarié. » Isocom affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires de plus d'un million d'euros, et un fichier de plus de 27 000 clients où se côtoient des institutions telles que la Ville de Nantes, le Stereolux ou le Hellfest, mais aussi des petites associations et des particuliers. Le duo n'a pas oublié ses racines rock: « Ce n'est pas parce que nous avons grossi que nous fermons la porte aux petits clients. Nous continuons de prendre des commandes moins importantes en termes de quantité de badges. Nous sommes fiers de ce prix qui récompense notre philosophie de travail, à savoir notre démarche de recyclage, de revalorisation des déchets, ainsi que notre engagement pour fournir à nos salariés le meilleur cadre de travail possible. Anciens salariés, nous connaissons l'importance de prendre soin de notre équipe. Ce prix est un premier pas vers d'autres labellisations: Imprim'vert, Origine France garantie, RSE. Autant de labels qui pourront attester auprès de nos clients des engagements et des valeurs d'Isocom. Il nous aura donné l'occasion de communiquer sur les réseaux sociaux avec succès, mais également de découvrir les produits en bio plastique de la société MC Plast, lauréate du Grand Prix de l'innovation, société avec laquelle des interactions pourraient être possibles! »

**MATTHIEU ALLIOT ET ANTOINE HEUDE - ISOCOM**  
 7 chemin Montplaisir - 44100 Nantes  
 0251720865 - contact@iso-com.fr - www.iso-com.fr



GRAND PRIX INNOVATION - MC PLAST

### Un phare dans le développement des matières biodégradables

En fondant MC Plast en 1998, Michel Criquetot se positionne d'emblée sur les marchés de niche des pièces techniques plastiques : « *Nous nous sommes aperçus que beaucoup des projets de nos clients ne voyaient jamais le jour car personne n'acceptait de produire de petites quantités.* » MC Plast se spécialise alors dans les petites séries. « *Nous avons rapidement été connus et reconnus pour ça.* » Fournisseur dans le secteur de la menuiserie industrielle, il produit des pièces le plus souvent à usage unique, comme les cales de transport. « *J'ai toujours trouvé cela choquant de voir ces millions de pièces plastiques finir à la poubelle, ou pire, dans la nature* », confie Michel Criquetot, qui décide, en 2003, de se rapprocher du laboratoire de recherche de l'université de Poitiers, Valagro, pour développer des matières premières totalement dépourvues de pétrole. Une initiative qui s'avère payante : face à la demande, l'ingénieur Sandra Martin lance son propre laboratoire, Futuramat, et devient le premier fournisseur de matière première de l'entreprise. C'est elle qui met au point le best-seller de MC Plast : le clip à tomates à base de farine de bois, commercialisé depuis 2017. « *Avec ces clips, tout peut partir au compost (terre, tige tomate et clip) et disparaît en moins de onze semaines.* » Une valorisation qui permet de réduire les coûts de déchetterie.

Aujourd'hui, les polymères biodégradables représentent 15 % de la production de MC Plast. « *Pour les pièces extérieures par exemple, le plastique reste nécessaire. Cependant, pour tout le reste, il faut développer cette filière au maximum.* » Afin de promouvoir les qualités de ses matières biodégradables, Michel Criquetot a également créé « Brikenn », un phare décoratif d'1,60 m fabriqué en France, totalement bio et disponible sur le site Internet Rêves de phare. Un accessoire qui lui permet « *de montrer ce que l'on est capable de faire avec des matières biodégradables* ». Un pari sur l'avenir pour cette petite structure de quatre salariés, qui mise beaucoup sur son budget recherche et développement. « *On nous récompense pour les efforts consentis pour sortir des matières qui n'existaient pas il y a cinq ou dix ans. Ce prix met en lumière MC Plast pour ses efforts constants en recherche et développement, au travers de nouveaux produits et de nouvelles matières, comme le clip à tomates. Beaucoup d'entreprises le font, mais personne n'en parle !* »

#### MICHEL CRIQUETOT - MC PLAST

ZA de la Sensive  
La-Chapelle-Basse-Mer - 44 450 Divatte-sur-Loire  
02 40 06 32 91 - [www.mcplast.fr](http://www.mcplast.fr)



## GRAND PRIX ENTREPRENEUR - MOSAÏQUE PRODUCTION

### Une polyvalence à toute épreuve

Depuis 2010, Sébastien Lajoye et Laurent Lebeaupin accompagnent architectes, designers et grandes marques dans leurs projets d'agencement (boutique, showroom, événementiel, présentoir) en concevant et en fabriquant des mobiliers multimatériaux : bois, métaux, sellerie, pierre, verre, électronique... Grâce à leur société Mosaïque Production, le duo a déjà fourni ses services aux plus grands groupes, comme les Galeries Lafayette, Pathé, Cartier, etc. « La charte graphique est définie par les marques », précise Sébastien Lajoye. « À nous ensuite de leur apporter notre savoir-faire et notre vision technique. » Pour pouvoir répondre à toutes les demandes de ses clients, Mosaïque Production s'appuie sur un réseau de partenaires « fiables et de proximité » : sellier, serrurier, sérigraphe, imprimeur, miroitier... Des artisans passionnés, tous spécialistes de leur domaine. « Quand on comprend leur mode de fonctionnement, on peut leur confier le travail qui leur correspond vraiment. Cela permet de réduire les délais de production », ajoute l'entrepreneur. « Du devis à l'installation, nous avons un délai moyen de six semaines. »

Les bons résultats de Mosaïque Production ont permis aux deux cogérants d'obtenir en 2017 et 2018 la distinction « champions de la croissance » organisé par Les Échos et Statista. « Nous figurons dans la liste des 500 entreprises ayant leur siège en France avec une croissance significative de leur chiffre d'affaires sur une période de trois ans. »

Après avoir construit un bâtiment de 1350 m<sup>2</sup> en 2016, l'entreprise espère doubler cette surface d'ici trois ans. Cet agrandissement permettrait d'atteindre un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros et de recruter douze salariés supplémentaires. Cultivant le goût de la transmission du savoir, les

deux associés veillent au bien-être de leurs quinze salariés, tous polyvalents. « Nous souhaitons valoriser et responsabiliser chacun de nos salariés. Même lorsqu'un stagiaire arrive, nous lui faisons découvrir le fonctionnement de l'entreprise, des bureaux aux ateliers. » Cette démarche permet « d'élargir la vision de chacun : découvrir un milieu, pas seulement un poste. En tant qu'artisans, nous ne prenons que rarement le temps de nous autocongratuler... Nous préférons l'ombre à la lumière, la discrétion à la communication. Toutefois, être star d'un soir et remarquer autour de soi autant de bienveillance, cela nous donne l'envie de partager notre passion, de la développer un peu plus encore. Depuis trois ans, nous avons mis en stand-by nos modestes outils de communication. Stars&Métiers nous a fait prendre conscience que nous avons aussi le devoir de présenter notre savoir-faire à nos clients, à nos familles, à nos collaborateurs et à nos partenaires. Nous avons donc franchi une première étape avec le développement interne d'une présentation d'entreprise visible, exploitable par de nombreux profils. La deuxième étape sera la réalisation d'un film corporate, et la troisième consistera en la création d'un site vitrine... Encore merci à la BPGO de nous avoir permis de prendre conscience que les outils de communication tels qu'un film d'entreprise, une présentation en public ou un dossier analytique étaient 100 % bénéfiques pour le développement vertueux d'une entreprise. Merci également à la CMA de nous avoir incités à participer à ce prix. »

**SÉBASTIEN LAJOYE & LAURENT LEBEAUPIN**  
**MOSAÏQUE PRODUCTION** - ZI La Seiglerie 3 - 2 rue Henri Giffard  
 44270 Machecoul-Saint-Même - 02 85 52 62 02  
 contact@mosaïqueproduction.fr - www.mosaïqueproduction.fr

ACTUALITÉS



## Les métiers de bouche recrutent

En Loire-Atlantique, la CMA propose des formations préparant aux CAP boucher, boulanger, pâtissier, poissonnier écailler. Elles sont gratuites et rémunérées pour les demandeurs d'emploi et accessibles dans le cadre du compte personnel de formation de transition professionnelle pour des salariés en reconversion. De nouvelles sessions démarreront en septembre 2019.

**POUR PLUS D'INFOS ET CANDIDATURES**

service formation professionnelle continue  
 Sandrine Marboeuf  
 0251138384  
 smarboeuf@artisanatpaysdelaloire.fr

**CITÉ DU GOÛT ET DES SAVEURS**

## Des ateliers pensés pour les professionnels



Découvrez le programme 2019 des ateliers pour les professionnels des métiers de bouche proposés par la Cité du Goût et des Saveurs sur le site Internet [www.citedugout44.com](http://www.citedugout44.com)



# Artisanés44, à vos agendas!

**Les artisanes de Loire-Atlantique fêteront le 6 juin prochain le premier anniversaire du club Artisanés44, entièrement consacré aux femmes. Les réunions mensuelles des cheffes d'entreprises artisanales sont toujours basées sur l'échange et la confiance.**



**E**n 2018, la CMA créait Artisanés44, le premier club des cheffes d'entreprises artisanales. Objectif: partager expériences, bonnes pratiques, problèmes rencontrés et outils pour améliorer son organisation. « Il est important de se retrouver pour échanger les bons plans, pour trouver des solutions aux difficultés, pour ne pas rester isolée. » Dynamiques et volontaires, les Artisanés44 recherchent un équilibre entre vie personnelle et entrepreneuriat, et relèvent de nouveaux défis, fières d'être artisanes! Elles se réunissent le premier jeudi de chaque mois pour échanger autour d'un thème choisi. À la recherche d'un climat de confiance et de bienveillance, le club est ouvert à toutes les formes juridiques pour élargir son réseau, pour conseiller les futures entrepreneures, pour profiter des témoignages, pour devenir partenaire sur un marché, pour partager un local... Après une rencontre sur le « Bien gérer son entreprise » le 4 avril dernier, deux prochains rendez-vous sont à noter.

- 9 mai de 10 heures à midi : « Bien gérer son entreprise »
  - 6 juin: une bougie à souffler pour la première d'Artisanés44
- Un calendrier d'événements à suivre sur la page Facebook de la CMA.

**VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ARTISANÉS44 ?**  
 Contactez-nous à [artisanés44@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:artisanés44@artisanatpaysdelaloire.fr)



## L'OFFRE DU MOIS DE MARS\*

Le Nouveau SEAT Tarraco



Location Longue Durée 25 mois /40 000 km <sup>(1)</sup>  
**465€ TTC /mois** **SANS APPORT**

### TARRACO STYLE BUSINESS 2.0 TDI 150CH DSG

- Digital Cockpit
- Ecran 8" avec Full Link
- Sièges avant et arrière chauffants
- Reconnaissance des panneaux de signalisation
- Front Assist, Traffic Jam & Lane Assist
- Technologie Full LED
- Connectivity Box
- Park Assist & Caméra 360°

LLD sur 25 mois avec Perte Financière, Contrat de Maintenance aux Professionnels et Véhicule de remplacement inclus. Offre valable du 01/02/2019 au 30/04/2019.

Offre de Location Longue Durée sur 25 mois et 40 000 kms pour TARRACO STYLE BUSINESS 2.0 TDI 150CH DSG avec frais de mise à la route inclus, 25 loyers de

**465 € TTC**. Réserve à la Réserve à la clientèle professionnelle, hors taxis, loueurs et flottes, chez tous les distributeurs SEAT présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Fleet Solutions division de Volkswagen Bank GmbH – SARL de droit allemand – Capital 318 279 200 € - Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 Avenue de la Demi-Lune, 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904 - Mandataire d'assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance enregistré à l'ORIAS: 08 040 267 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Montants exprimés TTC, hors prestations facultatives.

**\*\*Perte Financière obligatoire incluse dans les loyers** souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 et MMA IARD - Société Anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 - sièges sociaux : 14 bvd Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances.

**\*\*\*Contrat de Maintenance obligatoire** souscrit auprès de Volkswagen Bank GmbH ; **Garantie Véhicule de Remplacement incluse** dans les loyers, souscrite auprès d'Europ Assistance France SA – RCS Nanterre 451 366 405 : Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) - 61 rue Taitbout 75009 PARIS.

Publicité diffusée par le concessionnaire SEAT Cholet enregistré à l'Orias sous le n° 7024445 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank.

### CONTACTEZ-NOUS

- Pour un essai
- Une étude de parc
- Un devis

### JRA 44 Trignac

Herveline COSSARD-SAUPIN

**06 66 38 97 98**

[Herveline.cossardsaupin@jeanrouyerautomobiles.fr](mailto:Herveline.cossardsaupin@jeanrouyerautomobiles.fr)

Seat Trignac  
Route de Lonce  
44570 Trignac



# L'artisanat au centre du grand débat

Le 24 janvier dernier, la CMA France et la CMA Pays de la Loire lançaient la première réunion du grand débat de l'artisanat.



**P**our compléter les thématiques du grand débat de l'artisanat soumises aux Français, les présidents Bernard Stalter et Joël Fourny souhaitaient élargir la consultation sur le sujet de l'entreprise : levier essentiel pour l'économie. Durant deux heures, les participants se sont exprimés dans un climat convivial, franc et constructif. Les propositions et les ressentis piochés dans la vie quotidienne d'un chef d'entreprise artisanale ont enrichi les échanges. Morceaux choisis.

## Responsabilités du dirigeant

Depuis 30 ans, les charges se multiplient : charges fiscales et sociales, qualité de vie au travail, gestion des comptes de formation et maintenant le prélèvement à la source. Pour le compte de l'État, c'est devenu lourd à supporter ! Quand donnera-t-on les moyens au dirigeant de PME de se consacrer majoritairement à la production et au développement de son activité ?



L'allongement des durées de remboursement (limité à sept ans) apporterait davantage de sérénité au repreneur.

## Reprise d'entreprise

Les enjeux sont de taille et les difficultés bien réelles ! Les charges sociales et l'impôt sur les bénéfices freinent les plus motivés à la reprise. Un plan incitatif ne permettrait-il pas que les fonds de commerce soient amortissables ? Le prix des fonds, par exemple, s'en trouverait diminué !

## Investissement

Pour se conformer aux nouvelles normes ou pour renouveler son matériel, l'investissement devient disproportionné. Un cautionnement sur sa totalité serait-il possible ? Un partenariat renforcé avec la SIAGI permettrait de faire levier. Et parmi les critères d'attribution à observer ? L'obligation d'avoir suivi un stage préalable à l'installation !

# Une présence sur le terrain indispensable

Échanges et visites d'entreprises au menu du déplacement de Bernard Stalter en Pays de la Loire.

À l'occasion de sa venue en Pays de la Loire, Bernard Stalter, président de la CMA France, a tout d'abord échangé avec les élus du bureau de la CMA Pays de la Loire. Réformes en cours et actualités ont été au menu d'échanges riches et constructifs. À l'issue de cette rencontre, Bernard Stalter a visité deux entreprises artisanales: celle de Fabien Desnoue, installée à Ancenis, et l'entreprise Saiplast, située à Vair-sur-Loire, qui emploie neuf salariés dans le domaine de l'injection plastique et des moules.



rencontre d'apprentis. « Il est important que le président national se rende dans les territoires, au contact des jeunes, avec les élus de proximité pour entendre et écouter leurs attentes », indique Joël Fourny. Philippe Bely,

président de la CMA Pays de la Loire - Délégation Loire-Atlantique, rappelle « combien il est essentiel d'organiser un débat avec les jeunes, qui sont les futurs chefs d'entreprise, et de les sensibiliser, dès maintenant ».

## À la rencontre des apprentis

Ce déplacement fut également l'occasion pour Bernard Stalter d'aller à la

## « Gilets jaunes » : quel impact pour les entreprises artisanales ?



Depuis plusieurs semaines, la France fait face à un mouvement social qui perturbe l'activité économique et qui touche particulièrement les entreprises artisanales. La CMA Pays de la Loire a interpellé les pouvoirs publics sur les conséquences de ce mouvement.

Soucieuse d'être au plus près des besoins des entreprises et afin de mesurer les impacts directs et indirects, elle a adressé un questionnaire aux artisans.

Impact sur le fonctionnement et sur l'activité de l'entreprise, sur le chiffre d'affaires, mise en péril de l'entreprise, identification des besoins les plus urgents... autant de questions pour comprendre l'impact des « gilets jaunes » sur les entreprises artisanales. Les informations recueillies permettront d'accompagner les entreprises qui le souhaitent et de les orienter vers les dispositifs les plus adaptés à chaque situation.

La volonté des CMA est d'être au quotidien au service des entreprises afin de les accompagner au mieux, notamment en cas de difficultés.

## AIDES EXCEPTIONNELLES POUR LES ARTISANS EN DIFFICULTÉ

### → Aides régionales

La Région met en place un fonds d'aides directes d'un million d'euros pour soutenir les petites entreprises ayant subi une baisse de 30% et plus de leur chiffre d'affaires, liée au mouvement des « gilets jaunes ». Banques et experts comptables sont également mobilisés pour l'octroi des concours bancaires via les fonds de garantie régionaux. Tout dossier de demande d'aide doit être déposé avant le 30 juillet auprès de votre CMA.

### → Aides nationales

À retrouver sur [www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/gilets-jaunes-accompagnement-des-entreprises](http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/gilets-jaunes-accompagnement-des-entreprises)

# Focus prévention santé des dirigeants

**Question du jour: entrepreneurs, artisans, êtes-vous plus soucieux du bon fonctionnement de vos machines que de votre propre forme ? (Expression empruntée à Stéphane Diagana, conférencier et ancien champion d'athlétisme.)**

À notre question du jour, si vous répondez: « Oui, c'est sûr », « oui, tout le temps », « oui, ça m'arrive, par moments, parfois ou ponctuellement », pourquoi ne pas opérer quelques ajustements dans votre quotidien d'artisan? Quelques exemples clés: rompre votre isolement, mieux concilier votre vie professionnelle et votre vie personnelle, gérer votre stress, votre sommeil, vos émotions, vous accorder du temps pour lâcher prise... Les solutions existent et ne feront que renforcer votre performance entrepreneuriale et celle de votre entreprise. Alors,



aucune raison de ne pas agir. Ne vous oubliez pas; devenez acteur de votre santé et de celle de votre entreprise!

**POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ** Meriem Bouter, conseillère et référente régionale en prévention santé des dirigeants. [Mbouter@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:Mbouter@artisanatpaysdelaloire.fr) - 0251 44 35 40



## À VOTRE AGENDA!

Réservez votre soirée du 6 juin 2019, un événement aura lieu au Mans sur le thème « bien-être et travail ». Cette soirée, en partenariat avec Harmonie Mutuelle, sera présentée par Michel Cymès, entouré d'experts du sujet. Gratuit, sur inscription dans quelques semaines : [www.club-prevention-sante.fr](http://www.club-prevention-sante.fr)

## ENTREPRENEURES DE TALENT



### Lancement du concours régional

Entrepreneures de talent, c'est le prix de l'entrepreneuriat au féminin!

Les cheffes d'entreprise

peuvent concourir partout en Pays de la Loire.

Les dates à retenir en 2019 sont les suivantes:

8 mars, 15 juin, 3 octobre et 21 novembre.

→ **Le 8 mars:** date à laquelle Claude d'Harcourt, préfet de la Région et de Loire-Atlantique, et Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire, ont donné le coup d'envoi au concours régional.

→ **Le 15 juin:** correspond à la clôture des inscriptions.

→ **Le 3 octobre:** le moment de la remise des prix départementaux.

→ **Le 21 novembre:** la date de remise du prix régional, une première cette année, lors du Salon des entrepreneurs Nantes - Pays de la Loire à Nantes.

## VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE ÉVOLUE

**EN 2019, VOTRE CARTE PROFESSIONNELLE VA CHANGER. UN PROCESSUS DE NUMÉRISATION EST EN MARCHÉ ET NÉCESSITE UNE PÉRIODE DE TRANSITION. EXPLICATIONS...**

Depuis 2009, vous recevez tous les ans une carte professionnelle qui vous permet de promouvoir votre appartenance au secteur de l'artisanat et d'afficher, auprès de vos clients et de divers organismes, la régularité de votre inscription au Répertoire des métiers.

### Courant 2019, cette carte professionnelle va évoluer pour devenir numérique

Cette transition nécessite la mise en place d'une nouvelle organisation et d'un nouveau mode de diffusion via votre adresse mail ou votre téléphone mobile. C'est pourquoi, nous vous informons que la carte 2018 restera valable jusqu'au 31 décembre 2019.

Pour recevoir votre carte professionnelle numérique dans les meilleures conditions, faites-en la demande sur [www.macarte.artisanat.fr](http://www.macarte.artisanat.fr)



Vous avez votre carte professionnelle CMA 2018? Profitez de milliers d'avantages grâce au réseau Obiz (offres loisir, réductions dans certaines enseignes pour vous et votre famille...).

# Coup d'envoi des formations qualifiantes pour les jeunes maliens!

**CMA PAYS DE LA LOIRE - CCI DU MALI.** Le 23 février dernier, sous l'égide des Premiers Ministres Édouard Philippe et Soumeylou Boubèye Maïga, les présidents Joël Fourny et Youssouf Bathily ont signé une convention officielle à Bamako.



## Leur engagement et leur objectif

→ Déployer les formations professionnelles pour répondre aux attentes des entreprises locales en lien avec les acteurs privés maliens.

## Les finalités du partenariat à Bamako

- Engager un programme en s'appuyant sur le projet du centre de formations professionnelles de la CCI malienne.
- Coordonner le recrutement, la formation des formateurs, l'organisation de l'alternance entre l'entreprise et le centre de formation.

## Les filières concernées dès à présent

- Viande/boucherie.
- Énergie/production solaire.
- Maintenance industrielle.

Elles feront appel à une expertise artisanale régionale.



## PLACE AUX JEMA !

**RENDEZ-VOUS DU 5 AU 7 AVRIL 2019 POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART.**

**LA MISSION « PAYS DE LA LOIRE-MÉTIERS D'ART » VOUS Y DONNE RENDEZ-VOUS !**

**i** Informations complémentaires sur [www.journeesdesmetiersdart.fr](http://www.journeesdesmetiersdart.fr)

## Stop à l'atteinte des droits à la formation des artisans

Dans une tribune nationale, Bernard Stalter, président de la CMA France, a déploré l'atteinte faite aux droits à la formation des artisans.

La CMA Pays de la Loire, et son président Joël Fourny, relaient une inquiétude exprimée fortement sur le terrain par les artisans eux-mêmes. En clair : à compter du 15 mars 2019, les demandes de financement de formation professionnelle continue des artisans ne pourront plus être prises en compte. Pour Bernard Stalter, « cette situation est incohérente : la réduction de la collecte supprime le droit à la formation des artisans alors même qu'on est l'année de la mise en œuvre de la loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel" qui met l'accent sur la formation ». Les chambres de métiers et de l'artisanat dénoncent l'inefficacité du transfert aux Urssaf par la DGFIP du recouvrement des contributions : « Avec ce changement de modalités dans la collecte, nous sommes passés de 40 à 21 millions d'euros de recettes. » Pour Joël Fourny, il n'est pas acceptable de priver de formation les artisans ligériens, alors que la pression n'a jamais été si forte pour faire face à la transition numérique et écologique, à la complexité administrative croissante et à l'évolution des métiers.



# Entreprendre dans les territoires en Pays de la Loire

Répondre aux nouveaux besoins des consommateurs, apporter de nouveaux services aux Ligériens et créer de nouvelles entreprises en milieu rural... Voilà les enjeux de l'appel à projets passé par la CMA Pays de la Loire et ses partenaires: la CCI, la chambre d'agriculture et la Cress.



L'appel à projets lancé par la CMA Pays de la Loire et ses partenaires est une action soutenue financièrement par la Région des Pays de la Loire et par BPI France. Objectifs attendus pour fin 2020 : maintien et développement de l'économie de proximité dans les zones de revitalisation rurale.

## « Pas à pas, je cible, j'adapte et je pérennise mon projet »

Cet accompagnement sur mesure des porteurs de projet et des entreprises augmente leurs chances de réussite dans la durée.

### Pour qui ?

Toute structure, qu'elle soit privée créée ou à créer, individuelle ou collective (deux personnes morales ou physiques minimum).

Territoire d'implantation de l'activité: toute la région des Pays de la Loire (à l'exception de Nantes Métropole). Une priorité sera donnée aux projets émanant des zones de revitalisation rurale.

Exemples de thématiques (liste non exhaustive): nouvelles pratiques de consommation, économie circulaire, vieillissement de la population, transition numérique, transition énergétique.

### Pour quoi ?

- Étude de marché, de faisabilité.
- Accompagnement commercial pour se développer vers de nouveaux marchés.
- Communication pour toucher une nouvelle clientèle.
- Financement: construire un plan de financement/d'investissement, trouver des partenaires financiers...
- Appui technique: hygiène alimentaire, techniques agricoles, aménagement de locaux.
- Accompagnement d'une durée de 15, 25 ou 35 jours sur une période de 6 à 12 mois.

### En fonction de quels critères de sélection ?

- Impacts locaux: répondre à un besoin et/ou à une dynamique économique, faire appel à des fournisseurs locaux, créer de l'emploi durable et de qualité.
- Caractère marchand: intégrer tout ou partie d'une activité à caractère marchand.
- Activité novatrice basée sur au moins un critère: répondre à un besoin non satisfait du territoire, développer un nouveau service ou produit, innover d'un point de vue technologique, proposer un nouveau modèle marketing/commercial ou d'affaires.
- Pluridisciplinarité: de manière significative, deux chambres consulaires doivent apporter leurs compétences à la conduite du projet.



# Premier Prix national en botterie

**PRIX AVENIR MÉTIERS D'ART – INMA.** Le concours national en botterie est destiné à aider les jeunes talents à concrétiser leurs projets et à récompenser les talents de demain. **Edgard Lucilla, le grand gagnant, est un jeune créateur à l'aise dans ses baskets...**

Ce prix est destiné à mettre en valeur les jeunes talents, futurs acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création. En remportant le premier prix, Edgard Lucilla a concrétisé son rêve: créer une basket de luxe! Présenter les techniques utilisées dans la création de son œuvre et démontrer sa créativité, c'est avec tout son talent qu'il a su convaincre le jury. De l'audace, de l'ambition, de la ténacité et la récompense au bout de 1400 heures de recherche et de travail... Cette distinction, après avoir été Meilleur Apprenti de France en 2017, vient l'encourager pour aller, pas à pas, toujours plus loin. Après s'être formé aux métiers de l'imprimerie, puis de l'orthopédie et de la cordonnerie, Edgard termine actuellement son BTS à l'atelier Berluti aux Rosiers-sur-Loire. Berluti, une référence de renommée mondiale qui chausse l'homme de la plus belle des façons. L'atelier des bords de Loire forme des champions, des Meilleurs Apprentis de France et des Meilleurs Ouvriers de France...

**Quelle belle consécration pour cet atelier de treize salariés, dont quatre apprentis !**



**RENCONTRES ET ÉCHANGES AU PROGRAMME.** Aller à la rencontre des artisans, au plus près de leurs activités et de leur lieu de vie, et ce dans chaque département de la région, tel est l'objectif de l'événement Artisana'Tour organisé par la chambre de métiers et de l'artisanat au cours des prochains mois. Installées sur une place de centre bourg, entre midi et 14 heures, les équipes de la CMA feront étape dans 25 communes de la région.

Elles présenteront les activités de la CMA, les propositions d'accompagnement et de services proposées aux artisans, sans que ceux-ci aient besoin de se déplacer!

Placées sous le signe de la convivialité, ces rencontres seront donc l'occasion de mieux se connaître, de dialoguer et de répondre aux attentes des artisans.

Accompagnés par les partenaires de la manifestation et les élus du territoire, les représentants de la CMA profiteront de cette occasion pour mettre à l'honneur et pour récompenser le savoir-faire, l'audace et l'innovation des artisans locaux.

Vous l'avez compris, si vous ne venez pas à la CMA, c'est la CMA qui vient à vous!

Nous avons donc rendez-vous!

Les dates et lieux seront communiqués dans chacun des départements dans les prochaines semaines.

# Réforme de l'apprentissage, les nouveautés

Passage en revue des changements effectifs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 concernant la réforme de l'apprentissage...



## ÂGE DE L'APPRENTI

L'apprentissage est possible pour les jeunes de 16 à 29 ans révolus (25 ans pour les contrats signés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019), sauf dérogations.

## DURÉE DU CONTRAT

La durée du contrat ou de la période d'apprentissage est, en principe, de deux ans, mais peut varier de six mois à trois ans, selon le métier, le niveau du diplôme (CAP, MC, BP, BM, bac pro, BTS...) et le niveau de compétences de l'apprenti(e). En cas de réduction à la durée normale de la formation, une convention doit être signée entre l'employeur, l'apprenti et le CFA, et annexée au contrat d'apprentissage.

## RÉMUNÉRATION

Le salaire de l'apprenti varie selon son âge et l'année d'exécution du contrat. Il est calculé sur la base du Smic, sauf dispositions plus favorables.

### SALAIRE MINIMUM BRUT EN % DU SMIC CONTRATS SIGNÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2018

Année d'exécution du contrat	Âge de l'apprenti		
	- de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans et +
1 <sup>re</sup> année	25 %	41 %	53 % *
2 <sup>e</sup> année	37 %	49 %	61 % *
3 <sup>e</sup> année	53 %	65 %	78 % *

### SALAIRE MINIMUM BRUT EN % DU SMIC CONTRATS SIGNÉS À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

Année d'exécution du contrat	Âge de l'apprenti			
	- de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans et +	26 ans et +
1 <sup>re</sup> année	27 %	43 %	53 % *	100 %*
2 <sup>e</sup> année	39 %	51 %	61 % *	100 %*
3 <sup>e</sup> année	55 %	67 %	78 % *	100 %*

\* Smic ou salaire minimum conventionnel si plus favorable.

Pour les apprentis de moins de 21 ans, l'évolution des grilles salariales se traduit par une augmentation d'environ 30 € par mois.

## CONDITIONS POUR ÊTRE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Pour les contrats signés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,

le maître d'apprentissage est le chef d'entreprise ou un salarié volontaire. Il doit justifier:

- soit d'un diplôme équivalent à celui préparé par l'apprenti et d'un an de pratique professionnelle (hors période de formation);
  - soit de deux ans de pratique professionnelle en relation avec la formation envisagée par l'apprenti (hors période de formation).
- Dans un cas comme dans l'autre, l'expérience doit être en relation avec la qualification visée par l'apprenti. Certaines conventions collectives fixent des conditions de compétence particulières (le bâtiment, les restaurateurs...).

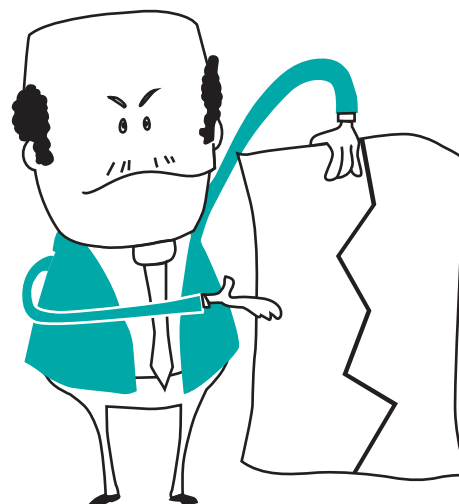




## RUPTURE DU CONTRAT

Pour les contrats signés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, en plus des ruptures en cours de période d'essai, d'un commun accord ou suite à la réussite à l'examen, deux nouveaux cas de rupture sont à présent possibles :

- licenciement, en cas de force majeure, de faute grave de l'apprenti, d'inaptitude constatée par le médecin du travail ou de décès d'un employeur maître d'apprentissage dans le cadre d'une entreprise unipersonnelle, d'exclusion définitive de l'apprenti du CFA sous réserve de suivre la procédure adaptée;
- démission de l'apprenti et après respect d'un préavis.



## QUELLES DISPOSITIONS FINANCIÈRES ?

### Exonération des cotisations

#### sociales salariales

Les salaires versés aux apprentis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 sont exonérés des cotisations salariales, dans la limite de 79 % du Smic.

#### Réduction générale des cotisations

L'exonération spécifique des cotisations patronales sur les contrats d'apprentissage est supprimée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au bénéfice de la réduction générale des cotisations.

Pour l'établissement des bulletins de salaire et de la déclaration des salaires, consultez le site Internet de l'Urssaf ou contactez votre expert-comptable.

#### Aide unique aux employeurs d'apprentis

Les conditions pour en bénéficier :

- contrats conclus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019;

Montant de l'aide unique par année de contrat

1 <sup>re</sup> année	4125 € maxi
2 <sup>e</sup> année	2000 € maxi
3 <sup>e</sup> année	1200 € maxi
4 <sup>e</sup> année	1200 € maxi

- entreprises de moins de 250 salariés;
- diplôme ou titre à finalité professionnelle équivalent au maximum au bac (niveaux IV et V).

La déclaration sociale nominative (DSN) doit être faite tous les mois par l'employeur. Si elle n'est pas transmise, le versement de l'aide est suspendu puis arrêté.

En cas de rupture anticipée du contrat d'apprentissage, l'aide est versée jusqu'à la fin du mois de la rupture.

#### Prime régionale de l'apprentissage

Pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2018, une prime de 1000 € par année de contrat

est versée à l'employeur, jusqu'à la fin du contrat, par la Région.

#### Prime à l'apprenti supplémentaire

Pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2018, une aide de 1000 € minimum peut être versée aux entreprises employant moins de 250 salariés, qui ont recruté pour la première fois un apprenti ou ayant embauché un apprenti supplémentaire. Cette aide, gérée par la Région, est complémentaire à la prime régionale à l'apprentissage pour les entreprises de moins de onze salariés.

#### Aide TPE jeune apprenti

Pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2018, les entreprises de moins de onze salariés ayant recruté un apprenti mineur (à la date de signature du contrat) bénéficient d'une aide forfaitaire de 4400 € pour la première année d'apprentissage. Elle est versée trimestriellement.

## Pour plus d'informations

Le guide employeur est disponible sur [artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)  
N'hésitez pas à contacter les conseillers en formalités juridiques de votre CMA!

## Accompagner les artisans

Le 25 janvier dernier, Philippe Bely, président de la CMA Pays de la Loire - Délégation Loire-Atlantique, conviait Nelly Sorin, présidente de Clisson Sèvre et Maine Agglo, à un point d'étape sur la convention territoriale liant les deux organismes. Objectif: inscrire la prochaine convention dans une continuité d'accompagnement des entreprises. Autour d'un plan d'action pour sensibiliser et préparer les artisans aux enjeux de leur développement (intégration du numérique, accès aux marchés publics, préparation à la transmission, animation du territoire).

La rencontre a eu lieu au sein d'une entreprise symbole de la vitalité et du dynamisme de l'économie de proximité du territoire: la jeune brasserie artisanale La conviviale, dirigée par Étienne Borre et Nicolas Burel.



## Les artisans de Loire-Atlantique à la foire de Nantes

La CMA propose aux artisans (hors métiers de bouche) de participer à la foire de Nantes, du 6 au 15 avril, sur un stand collectif de près de 100 m<sup>2</sup> dédié aux activités artisanales. L'objectif de l'événement est de faire la promotion de leurs produits et de leurs prestations à travers ventes, démonstrations et animations. Les moyens employés sont les suivants: des tarifs attractifs adaptés aux artisans, des durées d'exposition ajustées, des stands sur mesure équipés et des animations sur l'espace pour attirer les visiteurs.



# L'artisanat, force de la Métropole

À l'invitation de Philippe Bely, président de la CMA Pays de la Loire - Délégation Loire-Atlantique, Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, rencontra, le 5 mars, dix artisans des secteurs de l'alimentation et du bâtiment.

**E**n pleine actualité sur les questions de transition énergétique, c'est dans l'entreprise Ludovic Bougo (spécialisée dans la peinture, la décoration et le second œuvre) que Johanna Rolland a choisi de rencontrer dix artisans. Après un temps de découverte du showroom nantais de l'entreprise, Johanna Rolland et Philippe Bely ont échangé avec les artisans sur des questions essentielles telles que le développement durable et la RSE, mais aussi sur leurs préoccupations quotidiennes pour développer leur activité (recrutement, immobilier, déplacements...) et pour mettre en œuvre des actions facilitant le développement de ces pratiques au sein de leurs entreprises.

### 150 emplois créés par an

« J'ai voulu vous rencontrer pour aborder votre engagement dans des démarches de transition écologique. Je suis convaincue que c'est à la fois un défi, mais aussi une

*opportunité économique, sociale, et de création d'emplois, ce qui reste mon objectif premier. Notre tissu industriel, artisanal et commercial ainsi que la diversité de ces métiers que vous représentez fortement aujourd'hui sont une réelle force pour la métropole nantaise. Avec la CMA, nous sommes des partenaires au quotidien », a déclaré Johanna Rolland. Et Philippe Bely d'encliner: « Sur le territoire métropolitain, l'artisanat représente 8000 entreprises, 17000 emplois et 300 salariés en plus chaque année. À Nantes, l'artisanat crée 150 emplois par an! »* Tous deux entendent bien – au-delà des dispositifs initiés – mettre à profit ces échanges pour aider les entreprises artisanales à répondre aux nouveaux modes de consommation. Ils comptent également relever ensemble des défis environnementaux et sociétaux, qui sont au cœur des enjeux économiques de la métropole et du développement de l'artisanat sur un territoire urbain.

**FINANCER  
SIMPLEMENT  
SA TRANSITION  
DIGITALE,  
C'EST POSSIBLE.**



Découvrez le prêt SOCAMA pour  
réaliser la transformation numérique  
sans caution personnelle\*



**GRAND OUEST**   
**BANQUE POPULAIRE**

\*Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe. Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en œuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Banque Populaire Grand Ouest et la SOCAMA. Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime. Réf. BPGO - AFF - 2017.12.07. Crédits photos : istock

**COMMUNIQUEZ DANS**

le monde des

**artisans**



**THIERRY JONQUIÈRES**

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

**06 22 69 30 22**

[thierry.jonquieres@wanadoo.fr](mailto:thierry.jonquieres@wanadoo.fr)

**CÉDRIC JONQUIÈRES**

CHEF DE PUBLICITÉ

**06 10 34 81 33**

[cedric.jonquieres@orange.fr](mailto:cedric.jonquieres@orange.fr)



**Le magazine de  
référence de l'artisanat**

## « Autour du Chapeau »



« Autour du Chapeau » est la rencontre nationale entre professionnels, modistes, métiers du sur-mesure, métiers d'art ou entreprises du patrimoine vivant de la mode. Elle a lieu les 26, 27 et 28 avril 2019 à La Baule. Au programme: tables rondes, conférences, ateliers conseils, dîner... Autant d'opportunités pour les professionnels d'aborder l'actualité du secteur! Ils pourront aussi faire découvrir leur univers au grand public lors du Salon des 27 et 28 avril au prestigieux Hôtel de la Palmeraie. Une mise en lumière du made in France, gage de qualité et de style aux yeux d'une clientèle internationale. Un concours récompensera trois créateurs avec le prix de la CMA, le prix du groupe Barrière et le prix du public.

### POUR PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS

service développement économique territorial  
Jérémy Mace - 02 40 22 67 87  
jmace@artisanatpaysdelaloire.fr

# Transmission d'entreprise LA CMA VOUS ACCOMPAGNE

### TRANSMISSION D'ENTREPRISE.

#### Vous souhaitez céder votre entreprise?

Prenez contact avec notre conseiller transmission pour un « entretien cédant » gratuit afin d'en appréhender les grandes étapes.

#### Vous n'avez aucune idée du prix de votre entreprise?

Nous vous proposons de réaliser le diagnostic de votre société afin de la valoriser. Nous concevons aussi une notice de présentation à destination d'un futur repreneur.

#### Où diffuser une annonce?

Inscrivez-vous à la bourse

nationale d'opportunités artisanales, puissant vecteur de diffusion avec plus de 6000 entreprises à vendre. En complément, inscrivez-vous à un petit-déjeuner d'information « Transmission », organisé à partir de 8 h 30 par la CMA, en collaboration avec la CCI:

- 21 mai à Châteaubriant
- 4 juin à Pontchâteau
- 10 septembre à Guérande
- 8 octobre à Ancenis
- 5 novembre à Pornic
- 3 décembre CMA à Sainte-Luce

### SERVICE AUX ENTREPRISES

Cindy Liminana - 0251138330  
climinana@artisanatpaysdelaloire.fr

## Focus d'une semaine sur l'entreprise

La huitième édition de la semaine de la création d'entreprise se tiendra du 3 au 7 juin 2019. Elle s'adresse aux porteurs de projet entrepreneurial et aux jeunes entreprises de moins de trois ans, quels que soient leurs secteurs d'activité. L'occasion de bénéficier de conseils, d'identifier les interlocuteurs adaptés à leurs besoins et de collecter des informations utiles à leur projet à travers une quarantaine d'événements. Au programme: ateliers, conférences, témoignages, débats sur des thèmes variés tels que la communication, la prospection client, les statuts juridiques, la microentreprise, la protection sociale du dirigeant, les financements... Des temps seront également dédiés pour rencontrer les structures de la création/reprise d'entreprise. Retrouvez votre CMA sur différents événements!

Programmes prochainement disponibles sur [www.lesupporteursdelacreation44.fr](http://www.lesupporteursdelacreation44.fr)

## RENDEZ-VOUS IMMANQUABLE

« LES MAINS D'OR » DE LOIRE-ATLANTIQUE. Exigence et qualité sont les maîtres-mots de cette 13<sup>e</sup> édition des Journées européennes des métiers d'art organisées du 5 au 7 avril 2019 dans toute la France. **Plus de 35 professionnels de Loire-Atlantique y participent** en ouvrant leurs portes au public ou en participant à un collectif. Quatre binômes de la CMA 44 composés d'élus et de salariés visiteront leurs ateliers et noteront leur visite, pour une mise en lumière des « Mains d'or » au cours d'une soirée programmée avant l'été.



EN VRAI, C'EST EN SE  
CONNAISSANT MIEUX  
QU'ON PREND  
LES BONNES DÉCISIONS.

SOLUTIONS PERSONNALISÉES  
ET COMPLÈTES POUR LES PROS.

Agence  
**Pro**

02 99  
30 90 80

Cost of an appel local 02 99 30 90 80

groupama.fr

Groupama Loire Bretagne - 23, Boulevard Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes  
Entreprise régie par le code des assurances - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Document non contractuel



GroupamaPro

UNE

**Revue**

NE MEURT JAMAIS.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,  
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE.  
DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS. [CONSIGNESDETRI.FR](http://CONSIGNESDETRI.FR)

**CITEO**

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

# Assistant de dirigeant d'entreprise artisanale

La formation ADEA est proposée aux assistants de dirigeants d'entreprise, un poste courant dans le milieu artisanal. Elle permet aux conjoints de renforcer leurs compétences dans les domaines administratifs et relationnels.

**D**e nombreuses entreprises artisanales ont un point commun : le rôle prépondérant du conjoint ou de la conjointe dans le bon fonctionnement de l'entreprise. Accueil, gestion administrative, comptabilité, relations avec les partenaires, suivi commercial... Le rôle du conjoint est essentiel pour soutenir efficacement le chef d'entreprise, notamment sur les plans organisationnel, comptable et commercial.

En adéquation avec les besoins de l'entreprise artisanale, la formation ADEA vous permet de gagner en performance et en efficacité. Objectif : renforcer vos compétences pour seconder encore plus efficacement le chef d'entreprise en gestion, en comptabilité, en secrétariat, en suivi commercial...

## Un apport de contribution

« Lorsque j'ai rejoint mon mari dans l'entreprise, je m'occupais de la partie administrative et de l'accueil des clients. L'activité de l'entreprise prenant de l'ampleur, je

ADEA	Communication et relations humaines	Secrétariat bureautique
	70 heures	112 heures
	Gestion financière	Stratégie commerciale
	203 heures	98 heures

me suis aperçue très vite qu'il me manquait quelques compétences. Je me suis alors inscrite à la formation ADEA. Elle nous permet de faire évoluer notre confiance en nous, de prendre notre place dans l'entreprise. On se sent plus légitime. Elle nous aide à prendre du recul et nous permet de contribuer au développement de l'entreprise », témoigne Annie M., conjointe collaboratrice assistante dans une entreprise de menuiserie.

**POUR PLUS D'INFOS :** service aux entreprises - Delphine Bisson 0251138388 - Béatrice Orjubin 0251138385



## Le brevet de maîtrise : une double compétence

Salariés, chefs d'entreprise, vous souhaitez acquérir l'excellence dans votre métier ? Piloter votre entreprise avec des outils concrets ? Le bilan de maîtrise (BM) est un atout pour votre entreprise et pour vous-même !

### Sept unités de formation

- Gestion économique et financière
- Fonction entrepreneuriale
- Commercialisation marketing
- Communication à l'international
- Gestion des ressources humaines
- Module professionnel spécifique à chaque métier
- Formation, accompagnement de l'apprenti

### Formation à Sainte-Luce-sur-Loire

- 22 mois - un jour par semaine (lundi)
- Titre professionnel homologué niveau III (bac +2)

## Encadrant d'Entreprise Artisanale

Vous souhaitez faire monter en compétences vos collaborateurs ? Être secondé dans la gestion de votre entreprise ? Préparer la transmission de votre entreprise ? Ayez le réflexe EEA ! L'EEA est une formation pour les TPE/PME.

### Quatre unités de formation à la carte

- Gestion économique et financière
- Commercialisation marketing
- Gestion des ressources humaines
- Formation, accompagnement de l'apprenti

Formation sur Nantes, un jour par semaine pendant 14 mois.

Titre professionnel homologué niveau IV (bac)



# L'Urma-Cifam lance deux nouveaux CTM

Afin de répondre toujours mieux aux besoins des entreprises, les certificats techniques des métiers (CTM) ébéniste et charcutier-traiteur ouvriront à la rentrée de septembre, à Sainte-Luce-sur-Loire. Ces deux nouvelles formations présentent des avantages pour les entreprises ainsi que pour les jeunes intéressés.

## Le CTM ébéniste

Cette formation en trois ans, très professionnalisante, remplace le CAP. Parmi les nouveautés du programme, un « bloc transversal » prend la place des matières générales du CAP. Les apprentis travaillent, par exemple, leurs mathématiques à travers des calculs de coûts et leur français par la rédaction d'un dossier professionnel. En dessin technique, l'accent est mis sur le dessin à la planche. S'y ajoutent une initiation au logiciel Autocad, pour se préparer au BTM, ainsi que des cours de pratique et de technologie. « L'objectif est de former des jeunes avec de vraies compétences métiers, et de les préparer à la poursuite d'études en BTM », explique Philippe Amiot, enseignant en pratique.

**POUR PLUS D'INFOS:** Urma-Cifam - Sophie Lefort  
0675199714 - slefort@artisanatpaysdelaloire.fr



## Le CTM charcutier-traiteur

Diplôme de niveau V, ce CTM s'adresse à de jeunes titulaires d'un CAP en boucherie ou en charcuterie-traiteur. Du côté des employeurs, il se destine aux entreprises artisanales et aux grandes et moyennes surfaces. Il s'adresse notamment aux entreprises embauchant des apprentis en CAP et souhaitant accompagner leur montée en compétences, ou à celles désireuses de recruter un apprenti ayant déjà acquis les bases du métier et bénéficiant de deux ans d'expérience professionnelle. D'avantage axée sur l'aisance relationnelle, la formation se déroule sur un an, avec un temps de présence en entreprise à hauteur de 75 %. Le rythme d'alternance – une semaine en formation suivie de deux semaines en entreprise (environ 455 heures de cours sur l'année) – permet d'acquérir une véritable spécialisation et de maîtriser les techniques professionnelles de mise en valeur des produits, d'étiquetage... Les compétences attestées par ce titre intègrent des connaissances liées aux produits et techniques utilisés, à l'environnement de la production et à des savoir-faire spécifiques dans deux grands domaines. Le diplômé peut poursuivre sur un brevet professionnel ou devenir vendeur spécialisé en magasin, avec l'avantage d'une réelle connaissance des produits et du savoir-faire.

**POUR PLUS D'INFOS:** Urma-Cifam - Jimmy Villa  
0786044740 - jvilla@artisanatpaysdelaloire.fr

# Atelier pâtisserie à l'Urma-Cifam de Saint-Nazaire

En février dernier, une classe de cinquième du collège Anita Conti de Saint-Nazaire a eu l'occasion de découvrir la formation par alternance.

L'Urma-Cifam l'a accueillie dans le cadre d'un atelier pâtisserie.

La classe de mention complémentaire pâtisserie de l'Urma-Cifam de Saint-Nazaire organisait, en février dernier, un atelier pâtisserie spécialement conçu pour une classe de cinquième du collège Anita Conti de Saint-Nazaire. Cette collaboration a permis à de jeunes élèves d'appréhender la formation par alternance à travers le métier de pâtissier de manière ludique et gourmande. Et d'être sensibilisés à l'intérêt nutritionnel des fruits frais, secs ou séchés. « J'ai appris les pesées. Les apprentis sont gentils. On a pu goûter les fruits secs », s'enthousiasme l'un. « Ça m'a donné envie d'être pâtissier. Je trouve ça bien de créer des choses à manger », s'enthousiasme un autre. « D'habitude on achète du "tout fait" et on ne pense pas à comment c'est fabriqué. Là, on a appris à faire les barres de céréales nous-mêmes », s'étonne la troisième. Une initiative pédagogique également formatrice pour les apprentis qui ont travaillé de concert pour concevoir cet atelier: choisir les produits et les recettes en fonction du public reçu, communiquer, partager leurs acquis professionnels et leurs connaissances sur les produits utilisés, transmettre les bons gestes... Des enjeux essentiels pour ces futurs professionnels de la pâtisserie.



## LES MAF HONORÉS PAR LE CONSEIL RÉGIONAL



La cérémonie de remise des médailles aux concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » a eu lieu le 1<sup>er</sup> février, à l'hôtel de Région des Pays de la Loire. 241 apprentis ligériens ont remporté une médaille en 2018. Parmi ces 241 apprentis, plus de 100 d'entre eux étaient présents à la cérémonie. 69 apprentis ont été primés au concours national. Les apprentis de l'Urma se sont particulièrement distingués, avec plusieurs prix obtenus. L'Urma-Cifam compte à lui seul treize médailles d'or, dont deux en sélection nationale, douze médailles d'argent et quatre médailles de bronze. Bravo à tous ces jeunes, à leurs employeurs et à leurs professeurs, tous très impliqués dans ces prestigieux concours qui forgent l'excellence au service de l'artisanat!



# Comment opter pour le chômage technique ?

**Le chômage technique, aussi appelé « activité partielle »\*, permet de faire face aux baisses brutales et imprévisibles de l'activité d'une entreprise, comme pendant la crise des « gilets jaunes », en maintenant les salariés dans leur emploi et en évitant des licenciements économiques. *Samorya Wilson***

## 1. Quels sont les critères de recours à l'activité partielle ?

Si vous êtes amené à réduire la durée habituelle de temps de travail de votre établissement, ou à le fermer temporairement, en partie ou complètement, vous pouvez utiliser le dispositif de chômage partiel. Mais vous devrez justifier d'une conjoncture économique difficile ; de difficultés d'approvisionnement ; d'un sinistre ou des intempéries de caractère exceptionnel ; de la transformation, restructuration ou modernisation de l'entreprise ; ou toute autre circonstance exceptionnelle.

## 2. Quelles sont les démarches à accomplir ?

Dans un premier temps vous devez informer vos salariés avant d'adresser une demande préalable d'autorisation d'activité partielle à la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) via le site [activitepartielle.emploi.gouv.fr](http://activitepartielle.emploi.gouv.fr). Vous aurez à indiquer les circonstances de votre demande et préciser le nombre de salariés concernés ainsi que la durée de la réduction d'activité. Une réponse doit vous être notifiée sous 15 jours. L'absence de réponse dans ce délai vaut acceptation. Dans tous les cas, l'autorisation d'activité partielle n'est accordée que pour une durée maximale de six mois renouvelables.

## 3. Comment se fait la prise en charge financière de l'activité partielle ?

La mise en chômage partiel ouvre droit à une indemnisation pour les salariés concernés. Ainsi, vous devrez leur verser une indemnité correspondant à 70 % de leur salaire horaire brut par heure chômée (100 % de leur salaire net horaire s'ils suivent une formation pendant ce temps), à l'échéance habituelle de leur paie. Le versement est exonéré de cotisations sociales (sauf CSG et CRDS). Côté employeur, vous avez droit à une allocation d'activité partielle octroyée par l'État, dans la limite de 1 000 heures par an et par salarié ou 100 heures si l'activité partielle est due à des travaux de modernisation des bâtiments de l'entreprise. L'allocation est fixée à 7,74 € par heure chômée par employé, pour les entreprises de 1 à 250 salariés. Sachez que depuis la loi de finances pour 2019, vous avez un an pour solliciter le paiement de l'allocation.

\* Principaux textes : articles L5122-1 et suivants Code du travail ; articles R5122-1 et suivants Code du travail

### POUR ÉVALUER VOS DROITS À ALLOCATION :

[www.simulateurap.emploi.gouv.fr](http://www.simulateurap.emploi.gouv.fr)

**i POUR TOUTE DEMANDE D'ASSISTANCE SUR L'ACTIVITÉ PARTIELLE : 0820 722 111 (0,12 €/min) - [contact-ap@asp-public.fr](mailto:contact-ap@asp-public.fr) (support technique)**

## Accueillez un stagiaire de troisième !

En troisième, le stage d'observation d'une semaine est un passage obligé pour les élèves et une façon pour les artisans d'éveiller des vocations ! Ce premier contact avec le monde professionnel permet aux jeunes de découvrir les réalités du travail mais aussi d'échanger, hors du contexte familial ou scolaire, avec des acteurs socio-économiques. Malheureusement, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les collégiens ne bénéficient pas toujours des contacts ou de réseaux pour trouver un stage en adéquation avec leurs envies ou leurs vocations. Regorgeant de conseils et d'informations, le site [www.monstagedetroisieme.fr](http://www.monstagedetroisieme.fr) a vocation à recenser les offres des entreprises désireuses d'ouvrir leurs portes pour une semaine. Objectif au niveau national : fournir une offre de 30 000 stages ! Et peut-être bientôt la vôtre ? N'attendez plus pour déposer votre offre de stage sur [www.monstagedetroisieme.fr](http://www.monstagedetroisieme.fr)

## DES BAISSES DE CHARGES

Le CICE disparaît au profit d'un allègement de charge patronale, les cotisations de retraite complémentaire obligatoire sont réduites, de même que les cotisations maladie et la cotisation patronale d'assurance chômage pour les apprentis.

## DÉFISCALISATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Avancée de neuf mois du fait de la loi votée suite à la crise des gilets jaunes, cette mesure s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier et concerne désormais également les heures accomplies par un salarié à temps partiel.

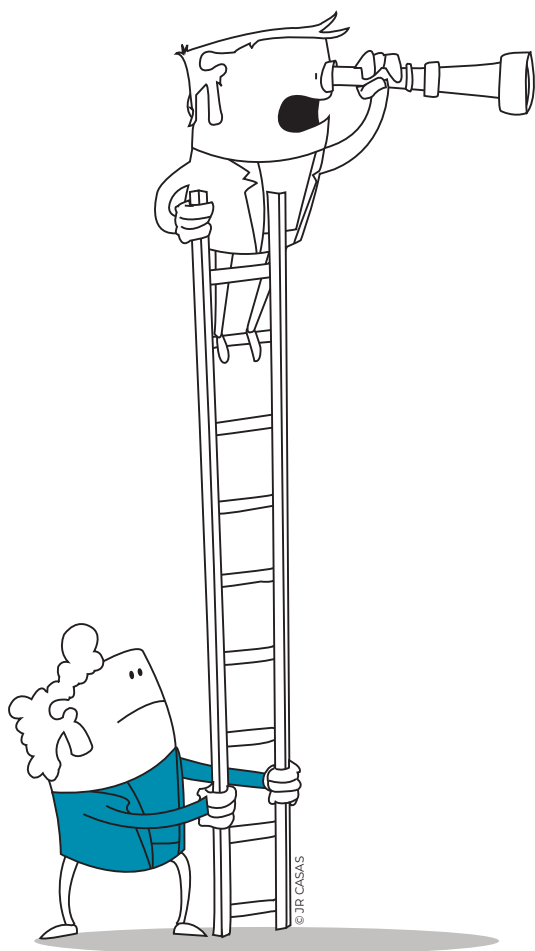
## EXTENSION DES DÉDUCTIONS FISCALES

Désormais, les entreprises peuvent déduire de leur résultat imposable une partie de la valeur d'origine des équipements de réfrigération. L'investissement dans un véhicule « vert » ou dans la robotique fait également l'objet de déduction fiscale (soit de « suramortissement »).

### LECTURE RAPIDE

# Loi de finances : du changement pour les TPE

La loi de finances pour 2019 et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 prévoient des baisses de charges et réaménagent le statut du travailleur indépendant. Voici une première série de mesures applicables aux artisans... *Samorya Wilson*



### Loi de finances (LF) pour 2019

#### • Passage de l'impôt sur le revenu à l'impôt sur les sociétés

Jusqu'ici, au-delà d'un certain niveau d'activité, les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL, SASU...), qui décidaient de passer de l'imposition à l'impôt sur le revenu (IR) à l'imposition à l'impôt sur les sociétés (IS), ne pouvaient plus revenir sur leur choix. Le PLF 2019 met en place la révocabilité du passage de l'IR à l'IS (art. 50). Désormais, les entreprises pourront modifier leur régime d'imposition durant cinq ans, avant la fin du mois précédant la date limite de versement du premier acompte d'IS de l'exercice au titre duquel le changement s'applique. Mais attention, si durant cinq exercices sous le régime de l'IS aucune demande de changement de régime n'a été formulée, l'IS devient alors irrévocable.

#### • Déductibilité du salaire du conjoint de l'exploitant

En 2019, pour la détermination des BIC, des BNC et des BA, le salaire du conjoint participant effective-

ment à l'exercice de la profession exercé par l'exploitant individuel et dont le salaire a donné lieu au versement des cotisations sociales peut, à la demande du contribuable, être totalement déductible du bénéfice imposable de l'exploitant au titre des exercices clos en 2018, que celui-ci adhère ou non à un centre de gestion agréé et quel que soit son régime matrimonial (art.60).

#### • Obligation de télédéclaration des cotisations

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'obligation de déclaration et de paiement par voie dématérialisée s'applique à tous les travailleurs indépendants, quel que soit le montant des revenus, du chiffre d'affaires ou des recettes déclarées (art. 198). Le non-respect de cette obligation de télédéclaration entraîne une majoration de 0,2 % du montant des sommes à déclarer.

#### • Extension du dispositif de suramortissement

La loi de finances a créé une nouvelle déduction pour les investissements en matériels de réfrigération

affectés à l'activité de l'entreprise (art. 25). Ainsi, les entreprises peuvent déduire de leur résultat imposable une partie de la valeur d'origine de l'équipement de réfrigération. Sont également concernés les biens de traitement de l'air utilisant des fluides réfrigérants autres que les hydrofluorocarbones. La déduction est applicable aux biens acquis à l'état neuf à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et jusqu'au 31 décembre 2022. Par ailleurs, le dispositif de « suramortissement », soit la possibilité de déduire de son résultat imposable un pourcentage du prix de revient d'un véhicule roulant au gaz ou à l'électricité, est reconduit jusqu'en 2021 (art. 70). Désormais, l'investissement (achat, crédit-bail) dans un véhicule utilitaire, dont le PTAC est compris entre 2,6 et 3,5 t, ouvrira droit à un suramortissement fixé à 20 % et à 60 % pour les plus de 3,5 t. De la même manière, les TPE-PME qui acquièrent un bien d'équipement lié à la robotique, à l'impression 3D, à certains logiciels, à des machines de production à commande programmable ou encore certains équipements de réalité augmentée et de réalité virtuelle affecté à une activité industrielle pourront bénéficier d'un nouveau suramortissement de 40 % (art. 55).

### Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 (LFSS)

#### • Transformation du CICE en baisse de charges

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) n'existe plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il est transformé en allègements de charges patronales (art. 8). Les entreprises bénéficient dorénavant d'une réduction de 6 points du taux de cotisation patronale maladie pour les salaires inférieurs à 2,5 fois le

Smic. La réduction générale de cotisations patronales est également étendue aux cotisations de retraite complémentaire obligatoire. Ensuite, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019, les baisses de cotisations sociales concerneront aussi les contributions patronales d'assurance chômage (hors AGS). Cependant, pour certains salariés, cet allègement de la cotisation patronale d'assurance chômage s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier (notamment ceux en apprentissage ou recrutés selon certains dispositifs de réinsertion). Les employeurs d'apprentis bénéficient également du régime de réduction générale de cotisations patronales. Quant à leurs apprentis, ils seront également exonérés de la totalité des cotisations salariales d'origine légale et conventionnelle pour la part de rémunération inférieure ou égale à un plafond qui sera fixé par décret.

#### • Réduction de cotisations salariales pour les heures supplémentaires

La loi portant mesures d'urgences économiques et sociales, votée suite à la crise des gilets jaunes, a avancé la mise en œuvre de la défiscalisation des heures supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (initialement prévu par la LFSS 2019 pour le 1<sup>er</sup> septembre). Par conséquent, depuis cette date, la baisse de cotisations s'applique à la rémunération des heures supplémentaires effectuées au-delà de la durée légale de travail ainsi qu'à la majoration de salaire qui est attachée (dans la limite du taux de majoration prévu par les accords collectifs). La réduction est également étendue aux heures complémentaires accomplies par les salariés à temps partiel. Cela concerne aussi la majoration de rémunération versée aux sala-

riés en forfait-jours en contrepartie du rachat de leurs jours de repos. La réduction portera sur les cotisations salariales d'assurance vieillesse et veuvage et de retraite complémentaire (sauf CSG et CRDS). Les heures supplémentaires accomplies seront exonérées d'impôt sur le revenu dans la limite de 5 000 € par an.

#### • Congé de maternité étendu pour les travailleuses indépendantes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les travailleuses indépendantes en situation de grossesse verront la durée minimale de leur congé maternité s'aligner sur celles des salariées, soit huit semaines, précisément deux semaines avant la naissance (congé prénatal) et six semaines après la naissance (congé postnatal) (art. 75). En revanche, le paiement de l'allocation de repos maternel et de l'indemnité forfaitaire est subordonné à un arrêt de l'activité professionnelle pendant une période minimale de 56 jours, soit huit semaines (auparavant l'allocation de repos maternel était versée sans condition d'arrêt de travail). De plus, les indépendantes pourraient voir la durée maximale de versement de leurs indemnités journalières portée à 112 jours. Un décret viendra préciser cette option. Par ailleurs, une expérimentation sera menée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée de trois ans, dans l'optique de permettre aux indépendantes en congé de maternité indemnisé, de reprendre partiellement leur activité. Ainsi, elles pourront travailler dans la limite d'un jour par semaine pendant les quatre semaines suivant la période d'interruption minimale d'activité de huit semaines, puis de deux jours hebdomadaires maximum pendant les quatre semaines suivantes.

## Les créateurs et repreneurs exonérés

Qu'ils soient chômeurs ou salariés, les créateurs ou repreneurs d'entreprises peuvent bénéficier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, d'une année d'exonération de cotisations, soit de l'ancien dispositif « Accre » (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise), désormais renommé « Acre »\*. Elle concerne toutes les cotisations dues aux régimes d'assurance maladie, maternité, indemnités journalières, de vieillesse de base, d'invalidité et décès et d'allocations familiales. L'exonération reste totale lorsque les revenus sont inférieurs ou égaux à 75 % du Pass\*\*, dégressive lorsqu'ils sont compris entre 75 % du Pass et 1 Pass. Si les revenus dépassent 1 Pass (plafond 2019 : 40 524 €), l'exonération n'est plus possible.

\* Article L131-6-4 du Code de la Sécurité sociale. \*\* Plafond annuel de la Sécurité sociale.

**Dimensions:**4963 / 5413 / 5998 /  
6363 x 2690 x 2254 /  
2524 / 2764 mm**Longueur****intérieure maxi:**2670 / 3120 / 3705 /  
4070 mm**Volume utile:**8 / 10 / 11,5 / 13 /  
15 / 17 m<sup>3</sup>**Charge utile:**

950 à 1425 kg

**PTAC:** 3,5 T

PHOTOS: © FIAT

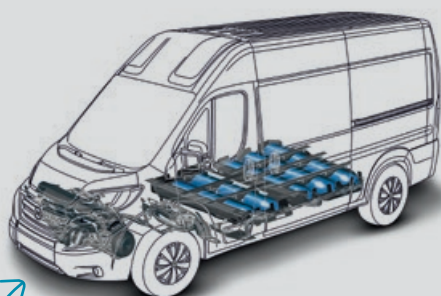
**Motorisation:**

3.0 GNV Natural Power 140 ch

## FIAT DUCATO GNV

# Une alternative crédible

En Italie, le GNV (gaz naturel pour véhicules) est assez répandu. Logiquement, Fiat a étoffé son offre avec ces versions « vertes ». Le Ducato GNV, en fourgon (toutes tailles) ou dans ses deux versions plancher-cabines (avec adaptation de carrosserie), répondra ainsi aux besoins des professionnels en quête d'alternatives aux motorisations classiques. *Guillaume Geneste*



## Une motorisation spécifique

Le marché italien des véhicules fonctionnant au gaz naturel est très important. Cela a permis au groupe Fiat de développer un moteur adapté au plus gros de ses utilitaires (en partenariat avec son cousin Iveco pour son Daily). Il s'agit d'un moteur dérivé du moteur diesel 3,0 l. Suralimenté, il permet de disposer d'une puissance de 140 ch, largement compatible avec le gabarit du Ducato.

## Un vrai Ducato

Mis à part la mécanique spécifique et les réservoirs de GNV implantés dans le soubassement du véhicule, rien ne distingue ces versions de celles équipées d'un moteur diesel: habitacle strictement identique, équipements de confort et de sécurité équivalents, même volume utile des espaces de chargement des fourgons (jusqu'à 17 m<sup>3</sup>!)... Quant à la cabine, elle est toujours aussi accueillante et confortable, même si les finitions commencent à accuser le poids des ans.

## Un agrément de conduite élevé

Ce qui surprend le plus avec le Ducato GNV, c'est le niveau sonore qui règne dans l'habitacle, très inférieur à celui d'une version diesel. Les accélérations sont franches, les reprises aussi. Sur la route, ce Ducato allie discrétion, respect de l'environnement (surtout lorsqu'il utilise du bio gaz issu de déchets) et efficacité. Les

réservoirs (de deux à quatre) permettent une autonomie maximale de 400 km.



Agrément de conduite  
Motorisation « propre »

Finitions



Réseau de ravitaillement

À PARTIR DE 37 430 € HT

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur

[Artisanat.fr](http://Artisanat.fr) >

Le portail des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

PORTÉUR DE PROJET ARTISAN JEUNE / APPRENTI COLLECTIVITÉ

L'Artisanat  
PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE  
EN SAVOIR PLUS

02 février  
LIVRE BLANC DE L'APPRENTISSAGE DU RÉSEAU DES CMA

25 janvier  
PACTE : CONSULTATION OUVERTE À TOUS LES CITOYENS

25 janvier  
LANCEMENT DE L'ÉDITION 2018 DU PRIX DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

25 janvier  
MARTINIQUE : VISITE DE LA MINISTRE DES OUTRE-MER ET DE LA MINISTRE DU

TOUTES LES ACTUALITÉS

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME  
135 BOULEVARD DE L'EUROPE  
76043 ROUEN  
TÉLÉPHONE : 02 32 18 23 23  
FAX : 02 32 18 23 00  
PRÉSIDENT : CHRISTOPHE DORE

CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA  
+1M PERSONNES REÇUES  
140 000

**Votre compte Facebook est une mine d'or pour d'autres sites et applications, qui n'ont plus qu'à piocher dans vos données personnelles, vos habitudes, vos centres d'intérêt, pour vous proposer de la publicité...**

**Comment contrôler ses données et limiter les publications « parasites » ?** *Samira Hamiche*

# MAÎTRISEZ VOS DONNÉES SUR FACEBOOK



## 1. CONTRÔLEZ LES APPLICATIONS CONNECTÉES À VOTRE COMPTE

Par défaut, certaines applications ont accès à vos informations publiques et privées (votre adresse mail, téléphone, vos amis, vos mentions « J'aime ») et peuvent les exploiter. Dans le menu en haut à droite, rendez-vous dans « Paramètres » > « Apps et sites Web » pour avoir un aperçu des sites et applications connectées à votre profil. Ne soyez pas surpris si vous n'avez jamais utilisé aucune d'entre elles : en effet, certaines sont liées aux profils de vos amis ! Plan A : supprimer les applications indésirables de votre compte. Plan B : faire le tri des informations auxquelles elles accèdent.

## 2. UTILISEZ LA FONCTION « DÉSACTIVER LA PLATEFORME »

Toujours dans « Paramètres » > « Apps et sites web », faites un tour dans « Applications, sites Web et jeux ». Cliquez sur « Modifier », puis « Désactiver ». Facebook ne pourra plus voir quels sites et applications vous utilisez, ni exploiter ces informations pour vous cibler. De votre côté, vous ne pourrez plus utiliser ces applis et sites en vous connectant via Facebook : à vous de choisir !

## 3. CONTRÔLEZ LES PUBLICITÉS

Elles sont visibles dans l'onglet « Publicités » du menu « Paramètres ». C'est d'ici que vous pouvez piloter vos préférences publicitaires. Il est possible d'y décocher des centres d'intérêt identifiés par Facebook, certaines informations personnelles, ainsi que les marques ou sujets qui ne vous intéressent pas. Facebook vous propose aussi de gérer l'apparition de publications sponsorisées, et de les autoriser/interdire pendant une durée donnée. Une fois de plus, si certains annonceurs ne vous disent rien, c'est « normal ». Les suggestions se basent aussi sur les profils, « like » et intérêts de vos amis. *« Sur un malentendu, ça peut marcher... »*

### CONSEIL ULTIME

**Le RGPD\* a consacré en 2018 la portabilité des données, c'est-à-dire le droit de chacun à disposer de ses données. Ainsi, il est possible de récupérer les données fournies aux sites et applications, en les contactant directement. Très pratique, le site [mydatarequest.com](http://mydatarequest.com) permet d'accéder aux services souhaités pour nombre de services (Instagram, YouTube, Google Maps, etc.).**

\* Règlement général sur la protection des données.

Depuis peu, Facebook permet aux utilisateurs de visualiser le temps exact qu'ils passent sur le réseau social et de créer une alerte personnalisée pour limiter son utilisation quotidienne. À l'heure actuelle, cette fonctionnalité n'est toutefois disponible que sur l'application mobile. Rendez-vous dans le menu : « Paramètres et vie privée » > « Votre temps passé sur Facebook ».

MIEUX  
GÉRER  
SON  
TEMPS...



R  
REVELATIONS

BIENNALE INTERNATIONALE MÉTIERS D'ART & CRÉATION  
23>26 MAI 2019 | PARIS | GRAND PALAIS



*La démonstration éclatante  
de la vitalité des artistes de la matière.*

450 CRÉATEURS · 33 PAYS

CONFÉRENCES & FILMS

VISITES GUIDÉES & ATELIERS ENFANTS

PARCOURS HORS LES MURS



UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR

ATELIERS D'ART  
DE FRANCE



[WWW.REVELATIONS-GRANDPALAIS.COM](http://WWW.REVELATIONS-GRANDPALAIS.COM)



**Thierry Déglon,**  
président de la FFC

« Les consommateurs se montrent plus sensibles aux produits Français, aux circuits courts et à la défense de nos territoires et de leurs emplois. »



www.coutellerie-thiers.com

## COUTELIERS L'ÂME DE LA LAME

Grâce au retour des consommateurs à l'authenticité et aux circuits courts, les couteliers jouissent d'un climat économique favorable. L'engouement des jeunes et d'un public en reconversion pour le haut de gamme et les pièces artistiques laisse présager des jours fastes. Illustration avec les couteliers du bassin de Thiers... *Samira Hamiche*

**À** contre-courant d'autres branches de la métallurgie, l'activité du bassin de Thiers s'est stabilisée en 2009, alors que la crise et la concurrence asiatique faisaient rage. Le secret ? « Les couteliers se sont battus âprement pour faire valoir leurs différences », résume Thierry Déglon, président de la Fédération française de coutellerie (FFC) qui, sur 90 adhérents, compte une vingtaine d'entreprises artisanales. À l'unisson, les artisans ont misé sur la qualité... Ce qui a payé. « Ils se montrent inventifs dans les formes, le choix des matériaux, créent des modèles protégés, des associations (comme celle du Couté de Tié, Knifenet, « Esprit de Thiers ») et se montrent plus offensifs sur la commercialisation. »

### UNE FORMATION À SUCCÈS

Le rayonnement du bassin doit beaucoup à la formation en coutellerie (CAP en deux ans) dispensée au CFAI de Thiers depuis 25 ans. L'établissement accueille chaque année 15 apprentis en coutellerie (sur 80 candidatures). « Très peu ressortent sans diplôme : ils trouvent le plus souvent leur place chez les artisans qui les ont formés », pose la responsable du centre, Pascale Hermillon. L'intérêt pour la filière s'est « accéléré ces dernières années ». Litté-

rature, séries, musique folk et metal, jeux vidéo ou encore reconstitution historique ont contribué au retour d'une imagerie médiévale et fantastique portant le glaive en victoire. Les apprentis « veulent perpétuer des méthodes ancestrales, revenir à un travail concret ».

Le plébiscite est tel que le CFAI voit plus grand. En 2020, il investira des locaux flambant neufs à Thiers. Cette « École nationale de la coutellerie » dispensera un enseignement en polissage et coutellerie d'art.

### INTÉRÊT POPULAIRE

Courbes équilibrées, création personnalisée... Plus qu'un utilitaire, le couteau devient un objet d'art, voire un totem. « Les émissions culinaires constituent aussi une belle vitrine pour les couteaux professionnels », note Pascale Hermillon. La forge coutelière captive les particuliers, plus nombreux à fréquenter les Salons spécialisés, tels que celui du Couteau et des Arts de la table de Lyon, organisé par la Maison Poly (couteliers depuis 1847). Des associations comme Les Forges d'Autricum (présente aux Artisanales de Chartres) ou encore Nohmad (Nogent) achèvent, elles, de sensibiliser aux multiples héritages couteliers de France.

\* Centre de formation des apprentis de l'industrie.

60%

des couteliers français sont installés dans le bassin de Thiers.

180

millions d'euros de CA sont générés chaque année.

176

entreprises et artisans couteliers recensés



CHARCUTIERS-TRAITEURS

# C'EST BON, C'EST FAIT MAISON

**En France,  
6 500 entreprises  
artisanales de  
charcuterie-traiteur  
emploient 22 000 salariés.  
À la fois complet et  
exigeant, le métier  
se démarque par une  
étape de transformation  
du produit de base.  
Un savoir-faire  
que la dynamique  
Confédération nationale  
des charcutiers-traiteurs  
(CNCT) entend valoriser  
et faire connaître.**  
*Isabelle Flayeux*

« **U**n charcutier-traiteur prépare la viande de cochon, la désosse, la découpe et la fait cuire, détaille Joël Mauvigney, président de la CNCT. Il fabrique des produits cuits et crus, et travaille aussi les autres viandes, la volaille et le poisson. » Les produits de transformation, qui représentent 90 % des ventes en boutique, impliquent une attention toute particulière. « Géré par la CNCT et la FICT (Fédération française des industriels charcutiers-traiteurs), le Code des usages de la charcuterie, de la salaison et des conserves de viandes recense les bonnes pratiques de fabrication et codifie les usages de la profession pour garantir le plus grand respect des règles de conservation et de sécurité alimentaire. » Une réglementation d'autant plus essentielle que les produits fabriqués ne sont pas immédiatement consommés. Pour aller plus loin et se différencier des revendeurs de productions industrielles, la CNCT a créé en 2012 un label valable un an et renouvelable. « Être estampillé "Qualichef Goûtez la différence" évite la confusion et rassure le consommateur. L'artisan labellisé s'engage à respecter et à mettre en pratique un cahier des charges garantissant la fabrication de 80 % des produits de charcuterie frais vendus en boutique et notamment les dix fondamentaux

comme le jambon cuit, la saucisse crue ou à cuire, le pâté en croûte. » La CNCT engagera courant 2019 une démarche d'actualisation du label.

## ENTRE TRADITION ET INNOVATION

Même si sa consommation est tendance à l'heure actuelle, partagée sur une planche ou en apéritif dînatoire, la charcuterie peine à séduire comme voie professionnelle. « Au Cepro (Centre européen des professions culinaires), fondé par nos soins en 1970, 700 apprenants suivent une formation non-payante rémunérée et bénéficient de notre réseau de 1 000 entreprises partenaires. Nous les sensibilisons également à la création et reprise d'entreprise. Les modules thématiques accueillent par ailleurs des adultes en formation sur un ou deux jours. » Parmi les plus de 170 établissements sur l'Hexagone, le Cepro propose une offre de formation du CAP au bac +2 dans différentes filières : charcuterie-traiteur, cuisine restauration, pâtisserie, pâtisserie boulangerie, traiteur organisation de réception. « L'innovation fait partie de notre métier. Les artisans suivent les goûts des consommateurs et travaillent en fonction de la saisonnalité. Alliant fabrication, vente, conseil et accueil, charcutier-traiteur est un métier complet à découvrir. »



Joël Mauvigney,  
président de la CNCT

« Notre particularité tient à ce que, loin de s'arrêter à la viande crue, nous transformons, nous charcutons, nous cuisinons. »



[www.charcutiers-traiteurs.com](http://www.charcutiers-traiteurs.com) @lacnct



« La fabrication minutieuse, la recette originale et la constance en termes de qualité font que notre produit n'a pas de concurrent. »

# LAISSEZ PARLER LES PETITS PAPIERS

PAPIER D'ARMÉNIE® – MIREILLE SCHVARTZ

**Ligne 4. Mairie de Montrouge. Terminus. Une fragrance imprègne l'air. Vanillée, orientale, et pourtant familière... Un épiphénomène qui n'étonne plus les Montrougiens et dont ils se délectent même fièrement. Derrière une façade anonyme de la rue Morel se cachent la plus vieille entreprise de la ville et un secret bien gardé : celui de la fabrication du célèbre Papier d'Arménie®, mis en musique par Gainsbourg... *Julie Clessienne***

## QUITTE OU DOUBLE

« Tu reprends ou je vends. » En 1992, l'ultimatum est sans appel. Mireille Schwartz, alors à Toulouse, saisit la perche lancée par sa mère, à la tête de l'entreprise familiale créée en 1885 par Fernand Rivier, l'aïeul pharmacien de formation. « Mes quatre frères avaient leur carrière, mes quatre enfants faisaient leurs études. J'ai donc repris ! » L'affaire est saine (250 000 carnets vendus à l'année). Pas de dette. Mais peu de perspectives... Mireille Schwartz s'improvise chef d'entreprise, « après une vie passée à suivre mon mari, ingénieur dans les travaux publics ». Un virage audacieux s'engage...



## LE JOUR OÙ TOUT A BASCULÉ

Convaincue qu'il faut jouer sur la notoriété de son produit et la nostalgie qu'il inspire, Mireille Schwartz part « jouer le camelot » au Salon Marjolaine, à Vincennes. « Il y a vraiment eu un avant et un après. Les gens s'arrêtaient sur le stand, étonnés qu'on soit encore là. Preuve qu'aucun produit ne peut se contenter du bouche-à-oreille ! » La dirigeante lance rapidement de vastes campagnes de publicité, automatise certaines étapes de fabrication et opte, plus tard, pour la diversification. De sa rencontre avec Francis Kurdjian, créateur-parfumeur de renom, à l'occasion de l'Année de l'Arménie en 2006, naîtront deux nouvelles senteurs (« Arménie » et « Rose »).

© LUC BERTAU

## UN PROCESSUS SEMBLABLE DEPUIS 1885

Dans l'atelier, la méthode est immuable : les « larmes » de benjoin, en provenance du Laos, sont dissoutes dans de l'alcool avec des composants aromatiques durant trois mois. En parallèle, les grandes feuilles de papier buvard pré-imprimées sont immergées, une à une, dans une eau salée (« pour ralentir la combustion »), séchées naturellement, mises sous presse, puis immergées dans la solution alcoolisée. Un nouveau temps de séchage plus long (deux mois) et une autre mise sous presse sont nécessaires avant les étapes de façonnage, reliure et massicotage des précieux carnets. Dix personnes dans l'atelier fabriquent désormais presque 3 millions de pièces par an !



© LUC BERTAU



© LUC BERTAU

## COUP DUR

Depuis deux ans, suite à un malheureux accident (« une explosion au niveau de nos étuves »), Mireille Schvartz a entamé de gros travaux de mise aux normes (zone Atex notamment) et en a profité pour revoir l'organisation de l'atelier. « Deux salariées ont été gravement brûlées, cela reste une période très difficile à évoquer ». Grâce à des stocks importants de papier parfumé en cours de séchage, l'entreprise a pu honorer une partie des commandes de ses clients dans l'intervalle, rester visible... « Désormais, l'activité a repris comme avant, nous allons pouvoir accéder aux demandes de nouveaux clients et avons même procédé à des embauches. Un sang neuf formidable ! »



© LUC BERTAU

## PERSPECTIVES

Pour distribuer ses petits carnets, l'entreprise s'appuie sur des distributeurs (pour les pharmacies et parapharmacies) et des clients d'envergure, comme Nature & Découvertes, Botanic, Naturalia... Depuis quatre ans, le site marchand connaît également une affluence constante (5 % du CA). « Nous ne voulons pas casser les prix pour ne pas gêner nos détaillants historiques... Mais cela permet au public de découvrir l'ensemble de la gamme : les bougies parfumées, les coffrets, les brûleurs. » Le Papier d'Arménie® se consume aussi au-delà des frontières (10 % à l'export), « en Europe, au Canada et au Japon, désormais aussi en Chine ou en Corée ». Les petits papiers n'ont pas fini de brûler...

[www.papierdarmenie.fr](http://www.papierdarmenie.fr) ⓘ Papier d'Arménie Officiel +

## DATES CLÉS

### 1885

Henri Rivier, l'arrière-grand-père, met au point le procédé de dissolution du benjoin et d'imprégnation de papier buvard.

### 1992

Reprise de l'entreprise par Mireille Schvartz, issue de la quatrième génération. Son grand-père avait occupé le poste pendant plus de cinquante ans.

### 2006

Création du carnet « Arménie » en collaboration avec Francis Kurdjian, inventeur notamment du parfum « Le Mâle » pour Jean Paul Gauthier.

### 2007

Lancement de la première bougie, toujours en association avec Francis Kurdjian.

### 2015

Obtention du label « Entreprise du patrimoine vivant » et un CA de près de 3 M€ par an.



© JEAN-MARIE HEIDINGER

**L'étranger est une véritable source d'inspiration pour les artisans. En découvrant de nouvelles cultures et destinations, en s'imprégnant d'autres façons de faire et de voir les choses, ils s'enrichissent, personnellement et professionnellement, et enrichissent notre pays.** *Marjolaine Biagi*



### JEUNES ENTREPRENEURS, EXPÉRIMENTEZ L'ÉTRANGER

**Vous avez créé votre entreprise il y a moins de trois ans ?**

**Participez au programme d'échanges Erasmus pour jeunes entrepreneurs. Ce dispositif vous offre la possibilité de séjourner, de travailler et de vous former auprès d'un entrepreneur expérimenté dans un autre pays de l'Union européenne. Vous pouvez demander une aide financière de l'UE (qui varie selon le pays d'accueil) pour financer vos frais de séjour et de voyage.**

**Pour postuler, rendez-vous sur [webgate.ec.europa.eu/erasmusentrepreneurs](http://webgate.ec.europa.eu/erasmusentrepreneurs) (site en anglais).**

**YANN GEFFRIAUD – BRASSEUR**

### UNE PINTÉ DE CALIFORNIE

L'Amérique, Yann Geffriaud la brasse et la met en bouteille. Après un road trip en Californie à la rencontre des brasseurs, cet ancien professeur des écoles commence à fabriquer de la bière dans sa cuisine. Au-delà du produit lui-même, Yann est séduit par l'état d'esprit américain. « *Les méthodes de brassage sont en open source, c'est-à-dire publiques et disponibles sur Internet. Ce principe de partage d'informations tranche avec la pratique de l'artisanat traditionnel. Aux États-Unis, les brasseurs ne sont pas concurrents. Ils appartiennent au contraire à une communauté. Il y a une véritable dynamique, des festivals.* » En 2011, grâce à des ventes et contacts avec des bars, des caves, et de l'événementiel, Yann lance la microbrasserie Outland. Il produit ses bières – dont les noms et les recettes lorgnent du côté des USA grâce aux conseils de son réseau américain – chez des collègues brasseurs. En 2015, l'artisan emménage avec sa propre unité de production professionnelle dans des locaux à Fontenay-sous-Bois (94). Deux ans plus tard ouvre à Paris le bar Outland, véritable vitrine pour la production.

De nombreux projets sont en chantier : l'ouverture d'une salle de dégustation, des visites de la microbrasserie, le doublement de la capacité de production (de 500 à 1 000 hectolitres). Pour autant, Yann ne néglige pas son ambition première, ancrée dans ses tripes depuis la Californie : fédérer ! Autour, ou même loin, de la bière. Entre autres, il coorganise la Paris Beer Week, va coproduire un événement autour de l'artisanat culturel et de la musique à Vitry-sur-Seine et projette de créer le premier club de *cornhole* en France, jeu d'adresse prisé outre-Atlantique. Son rêve américain, Yann le vit pleinement.

[www.outland-beer.com](http://www.outland-beer.com) Outland

PATRICK HAMON – TAPISSIER

## PÉRÉGRINATIONS D'UN ARTISAN VOYAGEUR

Il est des expériences qui façonnent un homme, un artisan. Pour Patrick Hamon, ces vécus sont pluriels. Titulaire d'un CAP de peintre en bâtiment, Patrick s'envole pour la Nouvelle-Calédonie après trois ans de métier. « *J'y ai rencontré un artiste décorateur qui m'a embarqué dans son univers et mis en relation avec un maître tapissier à Paris, Daniel Drancourt.* » Sans hésiter, l'artisan voyageur fait ses valises pour la capitale. Après deux ans d'apprentissage auprès du maître, il repart à Nouméa pratiquer son nouveau métier de tapissier décorateur. « *Par la suite, je suis revenu à Paris travailler en collaboration avec Daniel Drancourt. J'ai appris beaucoup de choses sur la pose de tapisseries et de papiers peints de grands éditeurs.* » Patrick ne se fixe aucune barrière, artistique ou géographique. « *Je vais en fonction des affinités. Je suis ainsi parti en Australie grâce à un client qui a fait fortune là-bas et qui possédait un château en Touraine, dans lequel j'ai travaillé.* » Durant ses 14 ans sur l'île continent, l'artisan s'initie à la pose de papiers des éditions de Gournay, installe des chemins d'escaliers de chez Roger Oates, tend des tissus muraux des éditions Pierre Frey. « *C'est typiquement anglais. La culture australienne est métissée de plusieurs autres.* » En 2017, riche de ses découvertes, Patrick s'installe en Mayenne, à Azé. Pas question pour autant de « s'encroûter » : l'artisan est appelé sur différents chantiers dans toute l'Europe. De ses aventures, il dit : « *La technique est toujours la même. Ce qui est différent, c'est la façon de travailler avec les autres. La relation humaine avec les autres corps de métier.* »



[www.patrickhamon.com](http://www.patrickhamon.com)

HUBERT MASSE – CHOCOLATIER

## LE GOÛT DE L'AVENTURE

S'ils sont réalisés dans le respect des recettes traditionnelles, les pralinés et ganaches d'Hubert Masse ont une saveur unique grâce à l'ajout de poivre de Sichuan, de yuzu, de baies de Timut ou encore de citronnelle de Madagascar. Un jeu de funambule réussi entre classicisme et exotisme, écho à l'appétit de l'artisan pour l'étranger. Enfant de restaurateurs, Hubert grandit au Brésil et au Guatemala, où il découvre le travail du cacao grâce à un ami chocolatier de son père. Après un CAP chocolatier et une expérience professionnelle au labo de La Maison du Chocolat et au Bristol à Paris, Hubert s'envole pour Londres. « *En attendant d'obtenir un visa pour l'Australie, mon rêve, précise-t-il. À Londres, j'ai été formé par les chefs multi-étoilés Albert et Michel Roux.* » À 25 ans, après quelques années au Royaume-Uni, l'artisan pose enfin le pied sur le territoire australien. « *J'ai travaillé dans différentes entreprises semi-industrielles avant d'ouvrir ma propre boutique à Perth.* » Hubert ne cache rien des difficultés rencontrées : « *Cela n'a pas marché tout de suite. Il a fallu faire de la vente en gros pour développer le commerce.* » L'expérience a toutefois été salutaire : de retour en France après sept ans en Australie, Hubert ouvre le magasin Le Cacaotier à Enghien-les-Bains (95), qui décolle très rapidement. L'artisan est aujourd'hui à la tête de sept boutiques et d'un laboratoire de fabrication, et cumule les distinctions telles que « Meilleur chocolatier de France ». Il a lancé sa propre gamme de tablettes réalisées à partir de fèves sélectionnées dans leurs plantations d'origine (*bean-to-bar*). Une véritable invitation à l'évasion.



[www.lecacaotier.com](http://www.lecacaotier.com) Le Cacaotier

MARIE ELOY

# « LES CONDITIONS : ÊTRE BOOSTÉE ET PRÊTE À RECONQUÉRIR SON TERRITOIRE ! »

**La créatrice du seul réseau féminin de recommandations en France, Bouge ta Boîte, nous explique comment les femmes entrepreneurs (TPE de 0 à 20 salariés) peuvent ensemble dynamiser leur activité ; et faire rimer sens et croissance en misant sur leur propre valeur. *Propos recueillis par Sophie de Courtivron***

## POURQUOI AVOIR LANCÉ BOUGE TA BOÎTE ?

Je suis partie d'un constat, établi avec la chercheuse Séverine Le Loarne : seulement 12 % des 38 % de femmes entrepreneures vivent correctement de leur activité ! Il y a beaucoup de réseaux féminins en France (environ 500), mais ce sont des réseaux d'entraide ; il n'y en avait pas un qui soit axé business, recommandations, chiffre d'affaires. Nous l'avons donc créé.

## COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Les entrepreneures (chefs d'entreprise, professions libérales, conjointes collaboratrices...) qui ont envie de faire grandir leur entreprise se retrouvent en cercles de dix à vingt personnes complémentaires (une seule par profession). Elles se voient tous les quinze jours ; tout le monde est au même niveau, bénéficie du même temps d'écoute, et tout se passe dans la bienveillance. Tout est très structuré : présentation, questions/réponses... À la fin, un problème est mis au centre du cercle par l'une d'elles et chacune apporte sa solution. C'est la force de l'intelligence collective ! Toutes les femmes deviennent ainsi forces de vente et prescriptrices les unes des autres. Leur objectif : du chiffre d'affaires ! 90 % du chemin est fait quand on est recommandée. Certaines chefs de TPE font de leur cercle leur comité stratégique.

À côté du cercle, nous avons un réseau social et une appli pour échanger,

et nous avons créé des cercles de partage virtuels sur différents thèmes (export...). Nous proposons en outre des ateliers au sein de chaque cercle (« savoir lire un bilan » par un expert-comptable, étude de logos par un graphiste, etc.). Les femmes ont, de plus, via Bouge ta Boîte, la possibilité d'avoir une page web au nom de leur entreprise.

## Y A-T-IL BEAUCOUP D'ARTISANS DANS VOS RANGS ?

Oui, et nous en recherchons toujours car elles sont très expertes dans leur cœur de métier – ce qui est une vraie richesse pour les autres –, et elles ont un excellent réseau. Elles ont aussi besoin de nous pour leur gestion, communication, expertise financière et juridique... Chaque nouvelle venue peut participer à une rencontre découverte sans s'engager. Les conditions : être boostée et prête à reconquérir son territoire !

## POURQUOI CANTONNER CELA AUX FEMMES ?

Bouge ta Boîte n'est pas contre les hommes ; être entre femmes permet de s'identifier les unes aux autres. Entre femmes, nous partageons plus facilement nos peurs ou nos freins, pas besoin d'être la meilleure. Ici, on est comme on est.

**i** Coût : 49 € HT par mois, 490 € HT par an  
[www.bougetaboite.com](http://www.bougetaboite.com), rubrique « Nous rejoindre »

## SON PARCOURS

### 2000

Journaliste à RFI, Radio France Internationale.

### 2011

Cofondatrice de l'école Montessori Les Mimosas, en Bretagne.

### 2014

Fondatrice de « Femmes de Bretagne », réseau d'entraide pour créer et développer son entreprise.

### 2016

Fondatrice de « Bouge ta Boîte », réseau business féminin de recommandations.

### 2019

Objectif de 100 cercles d'entrepreneures « Bouge ta Boîte » en France.



© J.-CHRISTOPHE LEROUX

# Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus  
de 60 ans MAAF PRO  
est à vos côtés pour  
vous conseiller et vous  
accompagner dans votre  
vie professionnelle  
comme dans votre  
vie privée.



## MAAF disponible pour vous



### en agence

Prenez rendez-vous sur  
[maaf.fr](http://maaf.fr) ou sur l'appli mobile  
MAAF et Moi



### au téléphone

**3015** Service & appel  
gratuits  
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h  
et le samedi de 8h30 à 17h.



### sur votre espace client

Sur [maaf.fr](http://maaf.fr) et l'appli mobile  
MAAF et Moi





**FORFAIT SOCIAL À 0%  
POUR LES ENTREPRISES  
DE - 50 SALARIÉS DEPUIS  
LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019**

# ENVIE DE RÉCOMPENSER VOS SALARIÉS OU OPTIMISER VOTRE RÉMUNÉRATION ?

## OPTEZ POUR NOS SOLUTIONS D'ÉPARGNE SALARIALE.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :



RENDEZ-VOUS  
dans une Caisse  
de Crédit Mutuel



CONNECTEZ-VOUS  
au site  
[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)



TÉLÉCHARGEZ  
l'appli Crédit Mutuel



# Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.